

"LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE"

"LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE"

vous proposent un après-midi/colloque
le samedi **29 septembre 2018** de 14 h à 19
à la **salle du Casino JOA**

*"Quelques figures politiques varoises
des XIX^e et XX^e siècles"*



Gustave CLUSERET
un condottiere dans le Var

*Coopératives vinicoles
et Var "rouge" autour
de Victorin HENRY
et de Victor ETIENNE*



**Jacques
GIRAULT**

**Bernard
SASSO**

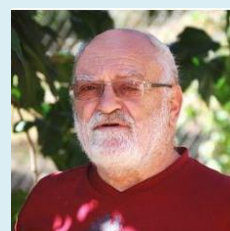
**Evelyne
MAUSHART**



Henri DUTASTA
et le renouveau toulonnais



Maurice JANETTI
le bâtisseur de nature



**Charles
BOTTARELLI**



Salle du casino JOA
340 cours Toussaint Merle
83500 LA SEYNE-SUR-MER
ENTREE LIBRE ET PARKING GRATUIT



Le Filet du Pêcheur
Hors-série N° 3

Prix 3 €
C.P.P.A.P. N° 0423 G 88902
I.S.S.N. N° 0758 1564



« Les AMIS de LA SEYNE
ANCIENNE et MODERNE »
« Les Laurières »

543, route des gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE-SUR-MER
Président: Bernard ARGOLAS
06 10 89 75 23
argiolas.bernard@neuf.fr



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Le Filet du Pêcheur
Hors-série N°3

Président : Bernard ARGOLAS.

Directrice de la publication : Charlotte PAOLI.

Réalisation : Bernard ARGOLAS, Germaine LE BAS, Charlotte PAOLI.

Illustrations : Bernard ARGOLAS.

Mise en page : Germaine LE BAS.

Photographies : Collections privées ou internet libre de droits.

Imprimeur : Imprimerie SIRA (83110-Sanary).

Adresse e-mail : argiolas.bernard@neuf.fr

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Nous étions à nouveau réunis, samedi 29 septembre 2018, dans cette belle salle du Casino JOA pour notre deuxième **Après-midi / Colloque** des "**Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".

En effet, nous avons pu bénéficier d'une des dix dates gratuites dont la Mairie dispose, suite aux accords avec le groupe JOA. Ce fut pour nous une belle opportunité, et donc merci à la Municipalité de nous faire bénéficier de cela. Notre colloque avait toujours pour thème :

"Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles".

Indiscutablement, vous en conviendrez, le Docteur Arthur PAECHT a toute sa place dans cette galerie de portraits de Varois illustres... Arthur PAECHT est décédé le 11 août 2018, et c'est un hommage unanime qui lui a été rendu, autant par ses amis politiques, que par ces anciens adversaires. Marc VUILLEMOT reconnaissait ainsi en Arthur PAECHT un "*homme d'exception*". Je lui ai donc, à mon tour, rendu un bref hommage.

Après une jeunesse broyée par le nazisme, il devient médecin à La Seyne, puis homme politique. Elu trois fois Maire (Bandol puis La Seyne), six fois Conseiller général, cinq fois Député du Var, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, et j'en oublie certainement, Arthur PAECHT a connu un destin hors du commun. Ses qualités humaines étaient connues et reconnues, et il me paraissait donc logique et indispensable de lui rendre hommage à l'occasion de ce Colloque.

Après une minute de silence, ce fut au tour de nos quatre intervenants de nous proposer leurs contributions. Nous avons eu alors le privilège d'assister à quatre conférences passionnantes qui ont fait le bonheur de notre public. Encore un grand merci, dans l'ordre de leur passage, à **Bernard SASSO, Evelyne MAUSHART, Jacques GIRAULT et Charles BOTTARELLI**.

Devant la réussite de cet Après-midi / Colloque, nous allons tout faire pour vous proposer en 2019 une nouvelle édition de ce bel événement.

Avec toute mon amitié,

Bernard ARGOLAS.

Sommaire

Le Mot du Président.	Bernard ARGOLAS	Couv.2
"Gustave CLUSERET : Un condottiere dans le Var"	Bernard SASSO	1
"Henri DUTASTA et le renouveau toulonnais"	Evelyne MAUSHART	10
"Les coopératives vinicoles dans le Var rouge. Evocation de deux Acteurs : Victorin Henry et Victor Etienne."	Jacques GIRAULT	23
"Maurice JANETTI, bâtisseur de nature".	Charles BOTTARELLI	29

GUSTAVE CLUSERET : UN CONDOTTIERE DANS LE VAR

par Bernard SASSO



Gustave Paul CLUSERET

officier en 1841. Il meurt soudainement en 1847.

Son fils a donc de qui tenir. A 17 ans après avoir servi comme enfant de troupe dans le régiment de son père, il entre à l'Ecole Spéciale Militaire, plus connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Cyr. Il est sort en avril 1843 comme sous-lieutenant et il est envoyé au 55^e régiment d'infanterie de ligne, le régiment de son père. Il est alors qualifié "d'officier modèle promis au plus brillant avenir". Le jeune CLUSERET s'illustre lors de la Révolution de 1848. Méfiant vis-à-vis de l'armée régulière, qu'il croit trop proche du peuple, le gouvernement provisoire constitue une garde nationale mo-

mobile, chargée de défendre l'ordre dans la capitale, au cas où l'armée régulière viendrait à pactiser avec les insurgés parisiens. Gustave CLUSERET se porte volontaire et en février est nommé chef du 23^e bataillon. Les émeutes éclatent en juin et Paris se hérise de barricades. Pendant six heures, le 22 juin, CLUSERET et son bataillon se battent contre les insurgés dans les rues étroites du vieux Paris. Son bataillon enlève 11 barricades et 3 drapeaux. Il est celui qui a le plus souffert dans les combats et CLUSERET démontre à cette occasion qu'il est un officier brave et sûr. Le président du Conseil des ministres chargé du pouvoir exécutif Louis-Eugène CAVAIGNAC l'élève par décret du 28 juillet à la dignité de chevalier de la Légion d'Honneur. CLUSERET a juste 25 ans.



Louis-Eugène CAVAIGNAC

Après ses faits d'armes parisiens, CLUSERET avait espéré obtenir le grade de capitaine, ce qui lui est cependant refusé par ses supérieurs. La raison en est dans le rôle joué par la garde mobile dans la répression de l'insurrection qui fut terrible pendant les journées de juin (entre 3000 et 5000 morts, 1500 fusillés). La férocité dont avaient fait preuve les jeunes recrues avait horrifié même les cadres supérieurs de l'armée régulière que l'on imagine pourtant peu tendres à cette époque. Les officiers qui ont donc encadré ces troupes composées le plus souvent de jeunes paysans sont en butte à l'hostilité de leurs collègues. Dans le cas de CLUSERET s'ajoute le fait qu'il commençait à ne plus supporter l'autorité hiérarchique et contestait ouvertement les compétences de cette dernière. Dépit et orgueil seront constamment les attributs de notre personnage. Il est donc mis en non-activité en 1849 et ce n'est que quatre ans plus tard, sans doute grâce à l'influence de Bernard Pierre MAGNAN, ami du père de CLUSERET que ce dernier est réintégré dans l'armée. MAGNAN a été l'un des principaux



Garde Nationale Mobile (1848)



Bernard-Pierre MAGNAN



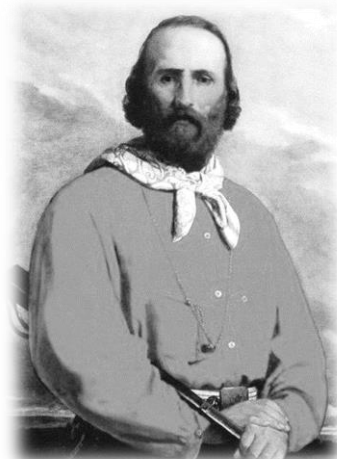
Louis-Napoléon BONAPARTE

organisateurs du coup d'Etat du 2 décembre 1851 fomenté par le Prince Président Louis-Napoléon BONAPARTE. Après l'instauration de l'Empire en 1852, MAGNAN sera couvert d'honneurs et de distinctions : sénateur du Second Empire, Maréchal de France, Grand Veneur de l'Empire, Grand-Croix de la Légion d'Honneur et plus tard Grand Maître du Grand Orient de France en remplacement du Prince Lucien MURAT. CLUSERET est réintégré dans l'armée et envoyé au 4^e bataillon des Chasseurs à pied en Algérie. L'armée stationnée en Algérie est bientôt envoyée en renfort en Crimée où l'Angleterre, la France et l'Empire Ottoman sont en guerre depuis 1853 avec l'Empire russe. En janvier 1855, le bataillon de CLUSERET part pour la Crimée. Avec le 7^e bataillon d'infanterie de ligne et le 1^{er} régiment de zouaves, il forme la première brigade de la 1^{re} division d'infanterie du 2^e corps d'armée français. Le lieutenant y fait preuve d'un grand courage. A la tête de ses troupes il porte secours à une compagnie de zouaves enveloppée par les Russes. Il est blessé une première fois en mars, une seconde fois en juin devant le Chapeau-Vert. Son général est tellement impressionné par l'ardeur au combat du lieutenant qu'il déclara que si CLUSERET n'avait point encore eu la Légion d'Honneur, il l'aurait demandée

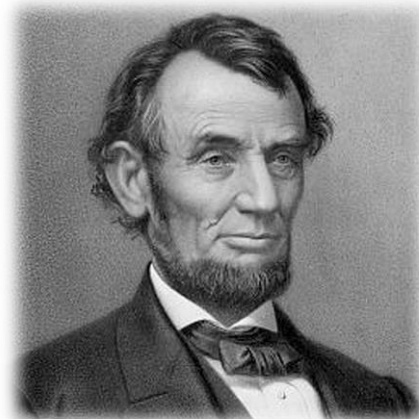
pour lui en récompense.

En juin 1855, CLUSERET est fait capitaine peu après la prise de Sébastopol et il retourne en Algérie au 8^e bataillon de chasseurs à pied. Là il prend part à la pacification de la Grande Kabylie mais en 1858, il démissionne de l'armée. La raison en est mystérieuse. Il aurait été soupçonné de prévarication et de divers trafics. Mais après la Crimée, peut-être que CLUSERET a d'autres ambitions. C'est l'appel du vaste monde bouillonnant de révoltes et de révolutions qui l'appelle.

En Italie, Giuseppe GARIBALDI a vaincu les troupes autrichiennes (qui occupent l'Italie du Nord) à la bataille de Brescia en mai 1859. Il se propose de soulever les états italiens et y abattre les diverses monarchies et faire triompher l'unité italienne. Au printemps 1860, en liaison avec les révolutionnaires siciliens, GARIBALDI prépare son expédition que l'histoire retiendra sous le nom d'expédition des Mille. Le but est de libérer la Sicile et l'Italie du Sud de la domination des Bourbons de Naples. Parti de Gènes avec 1 087 de ses fameuses "Chemises Rouges", GARIBALDI débarque à Marsala en Sicile, et en septembre chasse les Bourbons de Naples. A Paris, un comité révolutionnaire se fonde et réunit des fonds pour venir en aide aux garibaldiens. Un bataillon est formé qui se met en route vers l'Italie. A sa tête Gustave CLUSERET. La légion participe aux principales batailles. CLUSERET est blessé d'un éclat d'obus à la bataille de Capoue. Pour ses services il est nommé lieutenant-colonel de la toute nouvelle armée italienne.



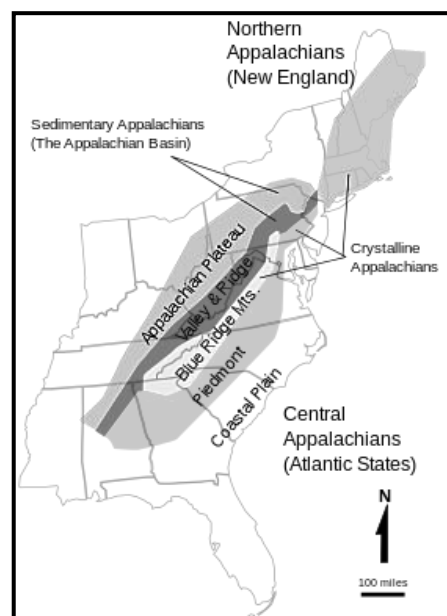
Giuseppe GARIBALDI



Abraham LINCOLN

Dans une autre partie du monde les événements se précipitent aussi. Dans la lointaine Amérique du Nord, les tensions sont extrêmes entre le Nord et le Sud des Etats-Unis. Le Sud, après l'élection d'Abraham LINCOLN, a fait sécession (12 avril 1861). CLUSERET est déjà depuis quelques mois aux Etats-Unis où il travaille dans une banque de New York. A peine la guerre déclarée, il se met au service de l'armée du Nord. Une lettre de recommandation de GARIBALDI qui a apprécié ses talents militaires, lui permet d'être reçu par le Président LINCOLN. Le Français est nommé à l'état-major du général MC CLELLAN en charge des opérations dans la vallée de la Shenandoah en Virginie.

Très vite, il prend le commandement de l'avant-garde du corps d'armée sous les ordres du général FREMONT et prend une part décisive dans la victoire nordiste de Cross Keys. Pour bravoure et service distingués, il est nommé général (titre que beaucoup lui contesteront par la suite). Quelques semaines plus tard il est mis à la tête d'un corps indépendant et mobile servant d'éclaireurs aux corps d'armées des généraux SIEGEL et MILROY. Avec 2000 hommes il traverse en plein hiver **les Montagnes Bleues**, la chaîne de montagnes de l'est des Etats-Unis, s'étendant de la Géorgie au sud à la Pennsylvanie au Nord, pour prendre part aux principales batailles



de la vallée de la Shenandoah. Les rapports les plus élogieux lui sont adressés par les autorités militaires, mais soudainement voilà qu'il démissionne, ne supportant plus les excès, selon lui, commis par les armées nordistes contre les populations sudistes. Il a entretemps acquis la nationalité américaine. Rentré dans la vie civile, avec le titre de général qu'il portera désormais imperturbablement et démocratiquement, il s'installe à New York où il fonde un journal radical *The New Nation*. Ce journal n'a qu'un seul but : faire échec à la réélection d'Abraham LINCOLN en 1864. Les attaques violentes du journal n'empêcheront pas LINCOLN d'être réélu. A la même période, il sert d'intermédiaire quasi-officiel au gouvernement américain dans l'achat d'armes pour aider l'insurrection cubaine dans sa lutte contre la puissance coloniale espagnole. Mais très vite, il va s'impliquer dans une autre direction. En



Paul VERLAINE

fonde en 1868, un hebdomadaire *L'Art* où Paul VERLAINE publiera ses premiers poèmes et Jules VALLÈS des chroniques. En juillet 1868, un article de CLUSERET contre l'armée lui vaut une amende de 1000 francs et son incarcération à la prison de Sainte-Pélagie. Là, il rencontre une



Eugène VARLIN

figure mythique du mouvement ouvrier français, Eugène VARLIN le futur Communard qui sera fusillé le 28 mai 1871. C'est VARLIN qui le fera accepter au sein de l'Association Internationale des Travailleurs, plus connue sous le nom de Première Internationale ouvrière et socialiste et dont le chef est Karl MARX. CLUSERET sort de prison plus socialiste que jamais et surtout plus convaincu que la Révolution est le seul moyen d'arriver à une société plus juste. Il écrit dans les journaux les plus radicaux et se livre à des attaques violentes contre l'armée. Le 5 juin 1869, un arrêté signé du ministre de l'Intérieur parait, enjoignant CLUSERET, qui a pris sans l'autorisation de l'Empereur, du service militaire chez l'étranger et a ainsi perdu, aux termes de l'article 20 du



Jules VALLES

Code Napoléon, sa qualité de Français, de quitter immédiatement le territoire français. Quand le commissaire venu lui signifier son arrêté d'expulsion, arrive au domicile de CLUSERET, celui-ci l'attend avec un revolver au poing et en appelle en tant que citoyen américain à son ambassadeur. A 4 heures du matin le chancelier de l'Ambassade des Etats-Unis se rend au domicile de CLUSERET, présente aux policiers français l'ordre de l'ambassadeur sommant les policiers français de laisser un citoyen américain rejoindre son ambassade. Les Français s'exécutent. Après des pourparlers entre les autorités américaines et l'Empereur en personne, l'arrêté est annulé et CLUSERET autorisé à partir sous quinzaine pour les Etats-Unis. De retour à New York, il se remet au journalisme et dans le même temps,

sur la recommandation de VARLIN, Karl MARX, le nomme représentant de la Première Internationale aux Etats-Unis où il se fait l'infatigable propagandiste des doctrines socialistes à travers le pays. Il recevra à ce titre une lettre de Victor HUGO le félicitant de son action en faveur des travailleurs.

Le 14 juillet 1870 la France a déclaré la guerre à la Prusse. Le 2 septembre, tombe la nouvelle : l'armée du Maréchal de MAC MAHON qui devait porter secours à BAZAINE assiégé dans Metz a été faite prisonnière dans la cuvette de Sedan. Le 4 septembre, **la République est proclamée** et un gouvernement de la Défense



Nationale est mis en place dont le général de division Louis-Jules TROCHU est le Président. CLUSERET est depuis quelques semaines à Paris et il demande un commandement, ce que TROCHU lui refusera. Dans les mois qui suivent CLUSERET participe aux mouvements communalistes qui ont lieu à Saint-Etienne, Lyon et Marseille (dans ces deux villes, il a pour compagnon de lutte BAKOUNINE) puis il disparaît pour ne réparaître que peu après le déclenchement de la Commune de



Louis-Nathaniel ROSSEL

Paris (18 mars 1871) dont il est rapidement nommé délégué à la guerre chargé de la défense de la capitale contre les troupes restées fidèles au gouvernement d'Adolphe THIERS. Il y reste un mois environ jusqu'au début mai où il est remplacé par Louis-Nathaniel ROSSEL (qui sera fusillé au camp de Satory en novembre 1871). Il réussit à s'enfuir lors de la Semaine Sanglante (21 mai-28 mai 1871). Il passe d'abord en Belgique puis aux Etats-Unis et revient en Suisse et s'installe à Genève où il fréquente les Communards en exil, les révolutionnaires suisses et internationaux. Il a pour ami



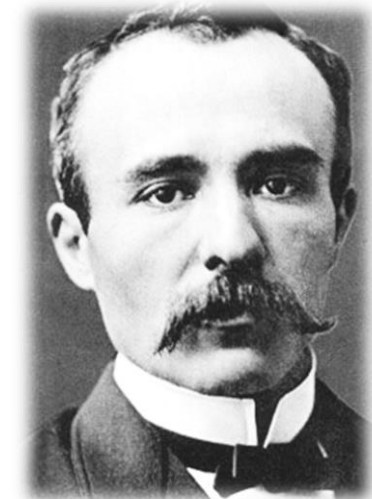
Louis-Jules TROCHU

un autre Communard le peintre Gustave COURBET dont il est depuis quelques années un proche et qui avait peint un portrait qui semble avoir disparu. Le 30 août, le tribunal militaire de Paris l'avait condamné à mort par contumace pour sa participation à la Commune de Paris. Les années 1874-1883 sont assez obscures. On retrouve CLUSERET à Constantinople puis, sans doute pour raisons médicales, il se fixe à **Hyères**.

1888 : Gustave CLUSERET à 65 ans. Sa vie a été remplie de grands combats et il a été l'un des grands témoins de l'histoire de son temps sur 4 continents (Europe, Amérique, Afrique, Asie). Mais le voilà qui repart pour un ultime grand combat, non pas celui des armes mais celui de la politique. Quelle est la configuration politique du Var vers cette période ? Les élections législatives de février 1871 qui eurent lieu quelques jours après l'armistice entre la France et la Prusse avaient vu la victoire au niveau national des Monarchistes. Le Var, vieille terre républicaine, n'est pas au diapason de l'humeur nationale. Il a envoyé à l'Assemblée Nationale trois radicaux dont Léon GAMBETTA, animateur de la Défense Nationale et partisan de la guerre à outrance contre l'ennemi prussien. Très vite, la République élargit ses assises dans le département. Les élections de 1876 marquent la déroute complète des Conservateurs aux élec-



tions et le triomphe dans le Var au premier tour de trois Républicains. Les élections qui suivent le 16 mai et le coup de force du Président de la République, le Maréchal Patrice DE MAC MAHON, Duc de Magenta, contre l'Assemblée Nationale voient le Var maintenir sa vocation républicaine et radicale, vocation qui se confirme lors des élections de 1881. A cette occasion, le Var envoie à la Chambre trois députés proches de Georges CLEMENCEAU : Augustin DAUMAS, Jules ROCHE et Augustin MAUREL, ce dernier originaire du Luc où il est propriétaire d'un important domaine viticole. Les élections générales suivantes, celles de 1885, se déroulent dans des conditions différentes. Elles se caractérisent par un duel qui va pour longtemps marquer la vie politique varoise : au sein même des républicains, ceux-ci sont désormais divisés entre modérés et radicaux, tandis que les Conservateurs se font plus présents. Les modérés (que l'on qualifie aussi d'opportunistes) soutiennent nationalement la politique suivie par Jules FERRY, politique de conservation sociale mâtinée d'expansionnisme colonial et de lutte contre les prérogatives de l'Eglise catholique. Les modérés ou



Georges CLEMENCEAU

opportunistes se recrutent parmi ceux qui ont lutté ardemment contre le Second Empire mais qui, la République étant installée, ne souhaitent pas voir remettre en cause l'armature libérale et bourgeoise des institutions républicaines. Contre eux se dressent les radicaux qui souhaitent voir la Constitution de 1875 abrogée car selon eux trop monarchiste et des avancées conséquentes dans la législation sociale. Le chef de file des radicaux c'est CLEMENCEAU qui se présente justement comme tête de liste (les élections de 1885 se déroulant au scrutin de liste et non plus au scrutin d'arrondissement) en compagnie de DAUMAS, MAUREL et Camille RASPAIL.



Jules ROCHE

Face à lui, et chef du camp des Républicains modérés, l'avocat Jules ROCHE. Le combat entre les deux camps est féroce. Jules ROCHE dénonce CLEMENCEAU comme diviseur du camp républicain. En contrecoup, ROCHE ne peut parler à Draguignan son fief électoral et dont il est le député sortant. C'est que partout les amis de CLEMENCEAU font la loi. Ils sont très nombreux à venir l'écouter à Draguignan le 13 septembre et, le lendemain, CLEMENCEAU réunit 4000 personnes à Toulon. Le chef de file des Radicaux s'en prend violemment aux opportunistes qualifiés de "ramassis de ferryistes et de réaction" et critique la politique gouvernementale, selon lui rétrograde à l'intérieur, désastreuse pour l'économie nationale et locale, dangereuse et coûteuse pour les colonies. Au soir du premier tour, tandis que les Conservateurs arrivent en tête dans l'arrondissement de Brignoles, les "clemencistes" sont en tête dans les autres anciennes circonscriptions (Draguignan, Toulon I et Toulon II). La liste ROCHE se retire en vue du second tour qui voit la liste CLEMENCEAU distancer nettement la liste conservatrice. En ce



Saturnin FABRE

mois d'octobre 1885, le Vendéen CLEMENCEAU est le maître du Var. Si les modérés se sont retirés devant lui, ils préparent leur revanche et d'une certaine façon c'est Georges CLEMENCEAU qui va la leur offrir sur un plateau. A la mi-octobre, la démission du député MAUREL (élu sur la liste CLEMENCEAU en 1885) est effective. Les raisons de cette démission sont obscures. Il semble que le poste de gouverneur du Sénégal lui avait été promis par CLEMENCEAU (que MAUREL traitera plus tard de menteur et de faussaire). Les adversaires de CLEMENCEAU y virent une autre raison. Ce dernier, selon eux espérait attirer dans le Var lors de l'élection partielle le Général BOULANGER. Georges BOULANGER est un ancien familier de CLEMENCEAU qui l'a imposé comme ministre de la Guerre dans les gouvernements de Charles DE FREYCINET et de René GOBLET (1886-1887). Mais la "créature" du chef radical va vite se révéler un redoutable incendiaire, multipliant les incidents diplomatiques avec l'Allemagne et amenant les deux pays au bord de la rupture. Peu à peu, l'ancien favori de CLEMENCEAU est devenu l'ennemi des Républicains mais en contrepartie a gagné l'appui des Nationalistes et des Patriotes de gauche qui veulent en découdre avec l'Allemagne et abattre la "gueuse" c'est-à-dire la République des Opportunistes. Le nouveau Président de la République, Sadi CARNOT, élu à la place de Jules GREVY, refuse le retour au ministère de la Guerre de BOULANGER. A la fin mars 1888, le Général LOGEROT, ministre de la Guerre, relève BOULANGER du commandement du 13^e Corps d'armée, le raye des cadres de l'armée et le casse de son grade de général. En avril, BOULANGER se présente à une élection partielle en Dordogne et il est élu. En août, (les candidatures multiples étant autorisées) il est élu dans trois autres départements : le Nord, la Somme et la Charente-Inférieure. Sa candidature dans le Var n'aurait donc rien de surprenant. Et c'est pour cela probablement que MAUREL a démissionné : pour attirer dans le Var, le Général. Un article du *Var Républicain* (le journal de Jules ROCHE, ennemi de CLEMENCEAU) du 16 septembre le dit clairement : *"Obtenir la démission d'un de ses collègues du Var, pour provoquer dans notre département une élection prochaine, y attirer BOULANGER pour l'y combattre en appelant tous les républicains à la rescousse, et remporter ainsi contre BOULANGER, qui n'a pas parmi nous de nombreux partisans, une victoire facile dont M. CLEMENCEAU saurait, par ses effets ordinaires de grosse caisse, se faire octroyer tout le mérite"*. Après que CLEMENCEAU soit venu annoncer à Toulon la démission de MAUREL (18 octobre), trois candidats sont en lice. Le maire de La Seyne-sur-Mer, Saturnin FABRE, républicain modéré, Alphonse FOURoux maire de Toulon, soutenu par l'appareil radical et par le très influent journal *Le Petit Var* fondé par Henri DUTASTA. CLEMENCEAU, semble-t-il, fut plus réticent quant à cette dernière candidature. Avait-il déjà des informations gênantes sur le maire de Toulon ? Etrange personnage justement que cet Alphonse FOURoux. Jeune officier de Marine, sorti de l'Ecole Navale, il démissionne de la Marine pour entrer en politique et il est élu à Toulon, sa ville natale. Pendant son mandat, il s'occupe surtout de grands travaux d'embellissement et d'assainissement de la ville. Son destin bascule dans le sordide quelques mois après l'élection de 1888. Le jeune maire



Georges BOULANGER

Face à lui, et chef du camp des Républicains modérés, l'avocat Jules ROCHE. Le combat entre les deux camps est féroce. Jules ROCHE dénonce CLEMENCEAU comme diviseur du camp républicain. En contrecoup, ROCHE ne peut parler à Draguignan son fief électoral et dont il est le député sortant. C'est que partout les amis de CLEMENCEAU font la loi. Ils sont très nombreux à venir l'écouter à Draguignan le 13 septembre et, le lendemain, CLEMENCEAU réunit 4000 personnes à Toulon. Le chef de file des Radicaux s'en prend violemment aux opportunistes qualifiés de "ramassis de ferryistes et de réaction" et critique la politique gouvernementale, selon lui rétrograde à l'intérieur, désastreuse pour l'économie nationale et locale, dangereuse et coûteuse pour les colonies. Au soir du premier tour, tandis que les Conservateurs arrivent en tête dans l'arrondissement de Brignoles, les "clemencistes" sont en tête dans les autres anciennes circonscriptions (Draguignan, Toulon I et Toulon II). La liste ROCHE se retire en vue du second tour qui voit la liste CLEMENCEAU distancer nettement la liste conservatrice. En ce



à une maîtresse du nom de Mme DE JONQUIERES, dont le mari, officier de Marine, se trouve à Cayenne depuis près d'un an. Pendant l'absence de ce dernier, le maire a mis enceinte la jeune femme qui fait une fausse couche. Trois mois plus tard, le mari toujours absent, Mme DE JONQUIERES est de nouveau enceinte. Cette fois, l'avortement doit être pratiqué et le fœtus, enfermé dans un bocal, est jeté par FOUROUX et sa maîtresse dans les eaux du Mourillon. Dénoncé par une lettre anonyme, le maire est arrêté dans sa loge à l'opéra de Toulon le 29 octobre 1890. Le procès qui s'ouvre au Palais de Justice de Draguignan en janvier 1891 est retentissant. On y apprend que FOUROUX faisait chanter certains de ses "amis" politiques, mais aussi sa maîtresse. Il lui a extorqué 5 000 francs peu de temps après l'avortement mais il a aussi falsifié le montant des travaux réalisés dans le port de Toulon sans compter d'autres indécrottes dans sa gestion municipale. Il est condamné à cinq ans de réclusion criminelle. Voici donc l'homme que les Radicaux et leur chef varois CLEMENCEAU ont choisi pour défendre leurs couleurs. Face aux maires de La Seyne et de Toulon, soutenus par les modérés et les conservateurs locaux mais présentant sa candidature comme celle d'un candidat socialiste : Gustave CLUSERET. Dès sa première proclamation, CLUSERET désigne qui sont ses adversaires : *"C'est le parlementarisme, dont le clemencisme est la plus complète expression qui a voulu triompher du suffrage universel par la candidature officielle atteignant ainsi la République dans sa raison d'être : la souveraineté du peuple. Le parlementarisme voilà l'ennemi ! Républicains du Var, Noblesse oblige, montrez-vous les dignes descendants de ceux, qui en 1851, firent l'admiration de la France républicaine par leur héroïsme. Sauvez à la fois la patrie, la République et votre travail par votre énergie et votre indomptable fermeté. L'avenir est dans vos mains. La question est nettement posée : d'un côté, le passé représenté par le clemencisme, s'il vous convient continuez en votant pour son candidat, le jeune maire de Toulon. Si vous préférez faire vos affaires vous-mêmes, votez pour moi".*



Gustave CLUSERET en 1900

Ollioules. CLUSERET enregistrait ses meilleurs scores à La Crau (86,51%) et à Cuers (73,21%), deux villes de vieilles traditions agricoles et républicaines. Il était en-dessous de sa moyenne d'arrondissement à Toulon, La Seyne, La Garde, Ollioules, tandis qu'il enregistrait son plus mauvais score à La Valette. Les résultats de l'arrondissement de Draguignan sont particulièrement intéressants, soulignant la défaite de FOUROUX et par conséquent celle de CLEMENCEAU. CLUSERET y obtenait 47,28% contre 38,87% à FOUROUX. Dans cet arrondissement très vaste et comprenant 62 communes, la participation ne dépassait les 50% que dans trois communes importantes : Vidauban, Le Luc, Flayosc. Les grandes communes du Moyen-Var et de l'Est du département s'étant visiblement désintéressées de la compétition.



Alphonse FOUROUX

Dans trois communes, FOUROUX obtenait des scores dérisoires : Le Muy (0,76%), Callas (2,02%) et Le Luc (3,73%). L'influence de MAUREL, député démissionnaire et propriétaire dans la commune du Luc explique pour une large part ce score. Les résultats dans la ville préfectorale, Draguignan, sont eux aussi révélateurs. Non seulement l'abstention y était très forte (plus de 70%) mais FOUROUX y était devancée de plus de 17 points par CLUSERET. Dans ce fief clemenciste, beaucoup d'électeurs du chef radical ne s'étaient donc pas déplacés ou avaient manifesté leur mauvaise humeur vis-à-vis du choix d'un candidat toulonnais. Enfin dans l'arrondissement de Brignoles, politiquement plus modéré, FOUROUX l'emportait nettement. Il arrivait en tête dans 34 communes sur 53 et remportait une nette victoire dans le chef-lieu d'arrondissement.

Devancé de quelques centaines de voix, FOUROUX aurait pu se maintenir pour le second tour. A contre cœur il se désista sans laisser de consigne de vote. Certains journaux soulignèrent que cette décision s'était faite sur l'ordre formel de CLEMENCEAU et que FOUROUX aurait eu contre lui ce cri du cœur : "*Clemenceau, vous n'êtes qu'un lâcheur*". Seul en lice désormais (Saturnin FABRE s'étant lui aussi retiré), CLUSERET fut élu en décembre avec un peu plus de 14 000 voix. Cette victoire prit valeur de test national. La presse parisienne s'accordant à y voir une défaite majeure pour CLEMENCEAU. Pour *Le Figaro*, la victoire de CLUSERET "*est le signe manifeste que l'influence occulte exercée jusqu'ici par M. CLEMENCEAU sur la marche gouvernementale touche à sa fin*". Pour *Le Siècle*, CLEMENCEAU venait de "*subir un échec qui est presque une déroute qui fera réfléchir M. CLEMENCEAU et l'extrême-gauche*". Pour *La France*, l'échec de CLEMENCEAU signifiait que "*le parti clemenciste a perdu dans le midi de la France, sa forteresse, son espoir*".



Il est probable que la plupart des observateurs et des Varois considérèrent que la victoire de Gustave CLUSERET à cette élection partielle n'avait été que le résultat de circonstances et d'une configuration politique particulière. Mais ils se trompaient, les Varois demeurèrent attachés jusqu'à sa mort à leur député. Pas tous les Varois bien sûr mais ceux de la circonscription de Toulon II dont le chef-lieu était La Seyne. Par trois fois, en 1889, 1893 et 1898, Gustave CLUSERET allait être réélu. En 1889, au renouvellement total de la Chambre, CLUSERET l'emporte facilement, contre deux adversaires cette fois et réunissant dans la circonscription de Toulon II (Toulon Extra muros) plus de 44% des suffrages et à La Seyne plus de 57% des suffrages. Il triomphe aussi en 1893 où

la sensation électorale est la défaite à Draguignan de Georges CLEMENCEAU.

L'année 1898 est l'une des plus tumultueuses dans l'histoire de la 3^e République. :

L'Affaire DREYFUS atteint son paroxysme. Le 13, Emile ZOLA publie dans *L'Aurore* son fameux "**J'Accuse**". Dès le 14 janvier, les étudiants de la Faculté de Droit de Paris descendent le Boulevard Saint-Michel en criant "A bas Zola ! Mort aux Juifs !". Le 16, lors de l'imposante cérémonie en l'honneur du départ à la retraite du Général SAUSSIER, gouverneur de Paris, la foule crie "Vive l'armée ! A bas les Juifs !". Le même soir, un immense meeting nationaliste et antisémite est organisé au Tivoli Hall. Des milliers de personnes sont présentes pour protester contre "les agissements de la Juiverie internationale". A la sortie des bagarres éclatent. Des groupes nationalistes se dirigent vers le quartier juif et saccagent des boutiques. La vague antisémite s'étend rapidement à la France et en Algérie. La Provence n'est évidemment pas épargnée par ce mouvement de fond. Marseille est agitée par un mouvement antisémite de grande ampleur d'autant que la ville est le port d'embarquement pour l'Algérie où se rendent à cette date de nombreux chefs antisémites. Comme le note Pierre BIRNBAUM dans son ouvrage "*Le moment antisémite-Un tour de France en 1898*" : "*Populisme et antisémitisme se donnent d'autant plus libre cours à Marseille qu'on y assiste comme dans d'autres régions de*

France à forte population ouvrière à des rapprochements surprenants entre des camps idéologiquement rivaux, boulangistes, nationalistes et socialistes même parfois de stricte obédience, joignant leurs efforts avec l'aide de certains groupes catholiques pour abattre la République des opportunistes et combattre la présence juive".

Le Var n'est pas épargné par le mouvement antidreyfusard et antisémite. Mis à part quelques grandes figures des



Emile ZOLA

cercles clemencistes (on se souvient que CLEMENCEAU est un ardent Dreyfusard ce qui lui permettra de revenir à la vie politique nationale après le scandale de Panama), Charles ROUSSE député de Brignoles, le sénateur Victor MERIC, le maire de Draguignan Félicien MARTIN, le camp antidreyfusards est largement majoritaire chez les politiques varois. Henri PASTOUREAU le maire de Toulon et son premier adjoint Victor MICHOLET, le président du Conseil Départemental Jean-Baptiste ABEL, sont résolument antidreyfusards. Les forces socialistes locales ne sont pas en reste dans la dénonciation. Prosper FERRERO (qui sera élu en mai député de Toulon intramuros) dénonce "la banque juive internationaliste". Et à plusieurs reprises déclare : *"Si j'avais été ministre, j'aurais fait fusiller Dreyfus"*. Le député de Draguignan, Maurice ALLARD, est tout aussi convaincu. A un journaliste il déclare le 21 mai 1898 : *"Dans l'affaire DREYFUS, ma ligne de conduite fut toujours française et républicaine. J'ai toujours affirmé que je tenais DREYFUS pour coupable et jamais je n'ai pris la défense d'un traître"*.

Dans la circonscription de Toulon extra-muros qui va de Saint-Cyr à Hyères, son représentant, Gustave CLUSERET est l'un des piliers de l'antidreyfusisme et de l'antisémitisme local. Plus que jamais celui qui se définit comme un socialiste révolutionnaire ou socialiste indépendant et siège toujours à l'extrême-gauche de l'hémicycle, concilie le combat social pour les plus modestes en particulier la défense des ouvriers et des paysans de sa circonscription (il est le promoteur d'une loi sur la retraite des agriculteurs indigents) avec un sourcilieux socialisme national et un antisémitisme virulent. Ces trois éléments ne sont pas si éloignés à l'époque. Le grand écrivain lorrain Maurice BARRES en est le plus célèbre représentant, élaborant cette synthèse où l'antisémitisme constitue l'axe central de l'élaboration d'un nationalisme des "petits".



Maurice BARRES

Dans le Var, et dans la circonscription de Toulon extra-muros le député CLUSERET est le représentant de ce courant

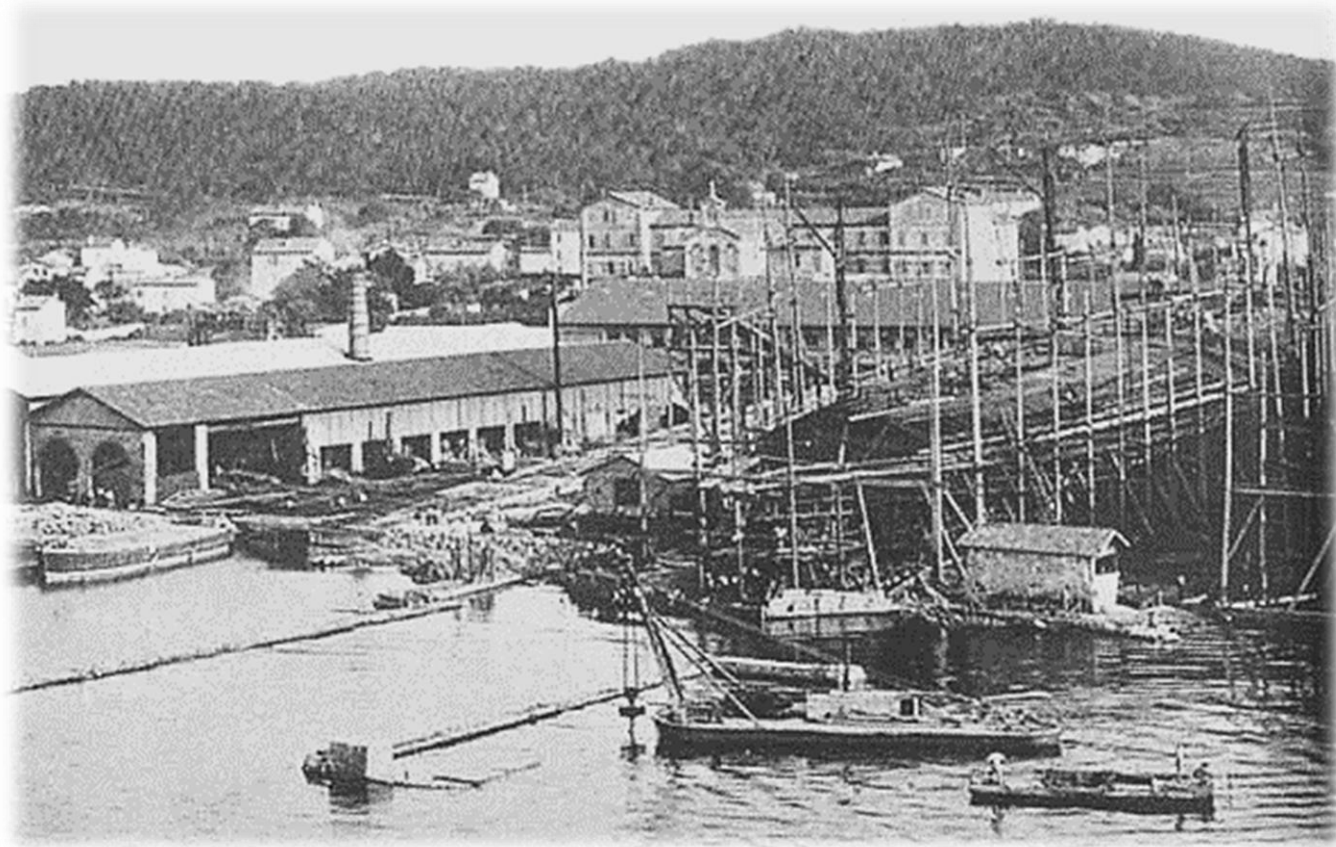


du socialisme national que la conclusion de l'Affaire DREYFUS rejettera définitivement à droite. Il est depuis le début des années 1890 de tous les combats antisémites et anti-étrangers. Il est devenu un actif collaborateur du journal antisémite **La Libre Parole** d'Edouard DRUMONT. Le slogan du journal est "La France aux Français". En 1895, avec quelques autres députés socialistes et d'extrême-gauche, il a déposé une proposition de loi sur la limitation des droits des naturalisés qu'un historien a qualifié *"d'une des propositions les plus réactionnaires en la matière que le Parlement ait connu"*. Revenant sur la grand-loi de naturalisation de 1889, elle vise à restreindre les droits des naturalisés et à rendre inéligible aux descendants de ces naturalisés jusqu'à la quatrième génération les emplois civils et militaires (je résume ici considérablement). En pleine affaire DREYFUS (le 10 janvier 1898) CLUSERET est signataire de la proposition du député PONTBRIAND tendant à *"n'admettre dans l'administration, dans l'armée ou la marine, comme officiers que les Français ou les personnes nées de parents naturalisés français depuis 3 générations"*.

En mai 1898, CLUSERET, âgé donc de 75 ans, sollicite son quatrième mandat dans la circonscription de Toulon II (Toulon Extra muros). Face à lui un candidat du Parti Ouvrier Français, Louis STROOBANT âgé de 38 ans. Ouvrier-cordonnier de métier, il a commencé sa vie de travail à 11 ans. Au moment de l'élection, il est secrétaire de la Cordonnerie parisienne et membre de la Fédé-

ration des Bourses du Travail et de la Confédération Générale du Travail où il représente l'Union des syndicats ouvriers du Var. Parmi les mesures qu'il propose : révision de la Constitution, suppression du Sénat, séparation de l'Eglise et de l'Etat, retour à la nation des grands monopoles, instruction laïque et obligatoire, service militaire de deux ans. Il ne souffle mot de l'affaire DREYFUS mais doit se défendre sur le sujet lors de réunions publiques. Le 13 mai, lors de la réunion du comité socialiste de Hyères, il revendique "hautement sa qualité de cordonnier et de Français et s'est déclaré contre la juiverie". Le 15 mai, lors d'une réunion dans la cour des écoles laïques de La Seyne où 2 000 personnes sont présentes, dont le maire de Marseille, FLAISSIERES il se défend d'insinuations malveillantes répandues contre lui par les amis de son adversaire et déclare "qu'il n'est pas Allemand comme on l'a dit, qu'il est né à Paris en 1860". Il se défend d'être juif et que les "Juifs sont nos gouvernants".

Le 18 à Solliès-Ville, en réponse à une attaque de l'un de ses auditeurs, STROOBANT a déclaré : *"qu'il était anti-juif"*. Quant à son adversaire, lui aussi soutenu par un comité républicain socialiste basé à La Seyne et "composé en majeure partie d'ouvrier des Chantiers et de l'Arsenal et de paysans", il se présente comme "Patriote, Socialiste indépendant". Son programme est le bilan de 10 ans de députation et un quasi-slogan : *"Nous sommes des Français de France et voulons un régime de liberté"*.



Forges et Chantiers de la Méditerranée

La campagne électorale dans la circonscription est cependant dominée par une question locale : la très dure grève qui secoue les Chantiers entre mars et avril 1898 à propos de la question de la caisse de secours des Forges et Chantiers de la Méditerranée. Ses meneurs sont des opposants décidés à CLUSERET et la municipalité BERNARD. CHIEUSE, le principal meneur, est le président du Comité Socialiste de la 2^e circonscription, celui-là même qui a décidé de présenter STROOBANT. RAVEL, le président du Comité de grève est un adversaire irréductible de CLUSERET. Le commissaire de police de La Seyne note dans son rapport du 14 avril : *"Certaines personnes qui paraissent bien informées disent tout haut que cette grève est absolument une grève où la politique n'est pas étrangère. On cherche à la maintenir, dit-on, la plus longtemps possible dans le double but d'empêcher la réélection de M. CLUSERET (...) et de faire ainsi échec au Conseil municipal de La Seyne"*.

Il n'est donc pas étonnant si toutes les tentatives de conciliation menée tant par CLUSERET que par le sénateur MERIC échouèrent lors de cette grève.

Les résultats du second tour montreront que la grève a laissé des traces. Dans son fief de La Seyne, CLUSERET est devancé de près de 300 voix par STROOBANT. Sur les 26 communes de la circonscription, il arrive cependant en tête dans 20 communes, conservant ses places-fortes des villes et villages du Gapeau et de La Crau, la paysannerie varoise continuant donc à soutenir celui qui l'a si fermement défendue. Dans toutes les villes côtières, sauf Bandol, il est en tête recueillant les voix de nombreux électeurs conservateurs et catholiques car le journal de ces derniers l'a fortement soutenu dans sa campagne. Grâce à elles, il conserve une substantielle avance de plus de 1500 voix sur son adversaire.

Gustave CLUSERET meurt dans sa maison de La Capte le 22 août 1900. Depuis plusieurs mois, malade, il ne participait plus aux travaux de la Chambre. Il est enterré dans le cimetière de Suresnes.

La candidature de Jean JAURES (battu aux élections de 1898) est évoquée mais c'est finalement l'avocat Louis MARTIN qui se présente et sera élu, siégeant dans le groupe de la Gauche républicaine jusqu'en 1909, date où il est élu au Sénat et où il représentera le Var jusqu'en 1936.



Louis MARTIN

"HENRI DUTASTA ET LE RENOUVEAU TOULONNAIS"

Evelyne MAUSHART

L'installation de la République à Toulon en 1870 est le résultat de l'œuvre des républicains avancés dont la volonté était de mettre un terme à l'Ancien Régime et installer une république démocratique et sociale. Nous avons tous lu les travaux de

Henri DUTASTA



Maurice AGULHON¹ dans lesquels il décrit admirablement le cheminement des Républicains avancés depuis le 10 août 1792, faisant passer la ville de l'extrémisme "blanc" à l'extrémisme "rouge". Après le 4 septembre 1870, cette coloration politique reste majoritaire à Toulon jusqu'en 1914.

Une coloration qui a été entretenue en grande partie par Henri DUTASTA, d'abord conseiller municipal de 1871 à 1878 puis maire de 1878 à 1888.

NAISSANCE DE LA TRADITION REPUBLICAINE AVANCEE.

Maurice AGULHON évoque la naissance de la tradition républicaine avancée de Toulon durant la Révolution française, grâce à *"une radicalisation qui place la ville à la pointe extrême de la révolution"*². Cet élan est freiné après Thermidor par une partie de la bourgeoisie, inquiète à l'égard des sans-culottes qui contestent par la violence une autre forme d'inégalité, celle de la richesse. La Provence sort de la

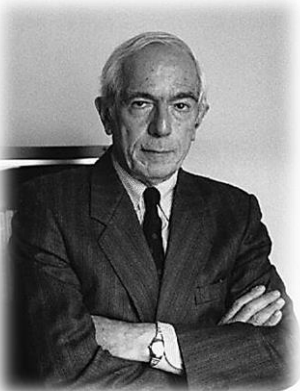
Révolution et de l'Empire comme étant une Provence blanche, légitimiste, cléricale, antirévolutionnaire, une des zones où la Terreur blanche a sévi pendant plusieurs mois³.

La Restauration apparaît comme le temps des aristocrates qui établissent leurs réseaux profondément. Mais l'auteur de *La Sociabilité méridionale* démontre que l'idée démocratique réapparaît à Toulon en 1815, un "parti républicain" ayant subsisté de façon embryonnaire, se distinguant de la plupart des communes de la Provence où le parti "blanc", légitimiste, prédominait. Ce radicalisme apparaît aussi dans les lieux de sociabilité, où quelques familles bourgeoises le diffusent dans un cercle restreint, parfois par voie de presse.

Entre 1830 et 1848, ce sont les orléanistes qui dominent, appartenant à la bourgeoisie libérale et prenant possession du pouvoir municipal. Quelques opposants de gauche commencent à faire entendre leur voix (ORTOLAN). En même temps, la Marine draine quelques saint-simoniens et des fouriéristes.

Sous la Monarchie de Juillet, la révolution constitutionnelle laisse entrevoir, dans certaines villes, la puissance d'une Provence blanche⁴. Pourtant, Toulon ne connaît pas de "parti" blanc, comme il en existe ailleurs (Avignon et Marseille sont ultra). Les légitimistes restent totalement absents de la scène politique. Il n'y a pas de journal légitimiste et le clergé, dont l'action reste cantonnée aux pratiques religieuses, n'a pas d'influence politique.

Sous la Restauration, les républicains avancés, appelés radicaux, sont hostiles à tout accommodement avec le système dynastique. Ces radicaux, alors dénommés démocrates-socialistes, estiment que seul le suffrage universel peut permettre la réalisation des réformes politiques, économiques et sociales. Il se passe en profondeur des mouvements tels que, d'après Maurice AGULHON, c'est la républicanisation de cette région qui se prépare⁵, particulièrement dans les grandes villes ouvrières comme Marseille et Toulon. Il existe donc une Provence en mouvement, notamment depuis que les transformations technologiques ont donné naissance à une classe ouvrière importante. Toulon apparaît, grâce à l'arsenal et son importante population ouvrière, comme la ville la plus révolutionnaire de la région et le restera jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Mais il faut attendre la révolution de 1848 pour voir apparaître au grand jour le véritable élément fondateur de la tradition républicaine dans le port de guerre quand *"les trois quarts du peuple et la petite bourgeoisie se jetèrent dans le parti démocratique"*⁶.



Maurice AGULHON

¹ AGULHON (Maurice), *Un mouvement populaire au temps de 1848. Histoires des populations du Var dans la première moitié du XIX^e siècle*, thèse de doctorat ès lettres, La Sorbonne, juin 1969.

² AGULHON (Maurice), *Histoire de Toulon*, Toulouse, Privat, p. 165.

³ BARATIER (Edouard) dir., *Histoire de la Provence*, Toulouse, Privat, 1969, 604 p. (p. 446).

⁴ TENOT (Eugène), *La Province en décembre 1851, étude historique sur le coup d'Etat*, Paris, nouv. Ed., Le Siècle, 1876, pp. 144-145.

⁵ AGULHON (Maurice), *Toulon, une ville ouvrière au temps du socialisme utopique : Toulon 1815-1851*, Paris, Mouton cie, 1970, p. 7-8.

⁶ AGULHON (Maurice), *Toulon...* op. cit., p. 8.



Cette période républicaine toulonnaise fut cependant très courte (quatre mois), Fulcran SUCHET étant déchu le 17 juillet 1848 de son poste de premier magistrat de la ville¹.

La proclamation de l'Empire et le maintien du parti de l'Ordre ne détruisent pas totalement le parti "démoc-soc" qui persista, faisant de Toulon un bastion républicain. En 1870, avec une population de 70 309 habitants, Toulon se place au rang des grandes villes de France à la treizième position, très loin cependant derrière Lyon (342 000 h.), Marseille (318 000 h.) et Toulouse (131 000 h.). Dès l'annonce de la République, le 4 septembre, la bourgeoisie démocrate s'empare du pouvoir municipal.



Vincent ALLÈGRE

Avant l'arrivée de Dutasta au siège de premier magistrat, plusieurs maires se sont succédé. Un avocat, Noël BLACHE, est nommé maire de la ville par la Défense nationale le 4 septembre 1870. Un mois plus tard, un autre avocat, Vincent ALLÈGRE, lui succède. Son conseil était composé de professeurs, avocats, médecins, négociants, publicistes (un conseil dont faisait partie Henri DUTASTA à partir de 1871). Vincent ALLÈGRE est révoqué et remplacé en février 1874 par l'amiral Martin DE ROQUEBRUNE, un conservateur, quelques mois après l'arrivée du légitimiste Maréchal DE MAC MAHON. L'année 1876 marque un nouveau tournant politique à Toulon comme en France. La Chambre



Noël BLACHE

des députés comptait une majorité de républicains qui avaient reçu l'appui de ce que GAMBETTA appelait "les couches nouvelles" de la société (commerçants, fonctionnaires, petits entrepreneurs, médecins). Jules LAFAY devient maire jusqu'en 1878.

Henri DUTASTA (12 octobre 1843-14 juillet 1889) appartenait, par sa naissance



Martin DE ROQUEBRUNE

et sa formation, à la petite bourgeoisie. Il entre très jeune dans l'enseignement et reçoit sa première affectation de professeur de philosophie au lycée de Cahors en 1866 à l'âge de 23 ans. Deux ans plus tard, le ministère de l'Instruction Publique le nomme à Toulon. Ce tout jeune professeur s'investit précocement dans les affaires politiques de Toulon. Dès le 23 mai 1871, il est nommé conseiller municipal par le faubourg du Mourillon, où il avait fondé un cercle politique important, fonction incompatible avec celle d'enseignant selon son administration qui décide de le remplacer et de le muter à Carpentras. Mais DUTASTA refuse de



Henri DUTASTA

quitter la ville portuaire. Il est alors révoqué. Et le 6 février 1878, le gouvernement nomme Henri DUTASTA maire de la ville de Toulon. Il sera réélu aux

élections municipales de 1882 et de 1886.

DUTASTA met tout en œuvre pour faire appliquer le programme radical. Lors de son discours d'installation, il annonce son programme local dans lequel deux priorités émergent : "*améliorer les conditions hygiéniques de notre cité*" et "*en préparer la prospérité future*". Il établit un programme de grands travaux nécessaires pour "*créer de nouveaux éléments de vitalité et de commerce à Toulon*" afin d'aider la ville à traverser la période de difficultés économiques qu'elle connaît depuis le début de la "Grande Dépression". Quant à son programme politique, il correspond à celui du parti radical : liberté de la presse, séparation de l'Eglise et de l'Etat, laïcisation des services publics, diffusion et gratuité de l'enseignement.

¹ Fulcran SUCHET fut remplacé deux mois plus tard par un directeur de la Marine (Modeste ROUQUIER) pendant quelques semaines, puis un commissaire de la Marine, Auguste REYNAUD qui gardera la fonction pendant cinq ans. Ferdinand BOURGAREL, propriétaire, lui succéda de 1855 à 1859, puis Joseph PESSONNEAUX DU PUGET, un officier légitimiste de 1860 à 1861 et enfin Joseph BRAVET et Auguste AUDEMAR, deux avocats libéraux.

HENRI DUTASTA PEDAGOGUE.

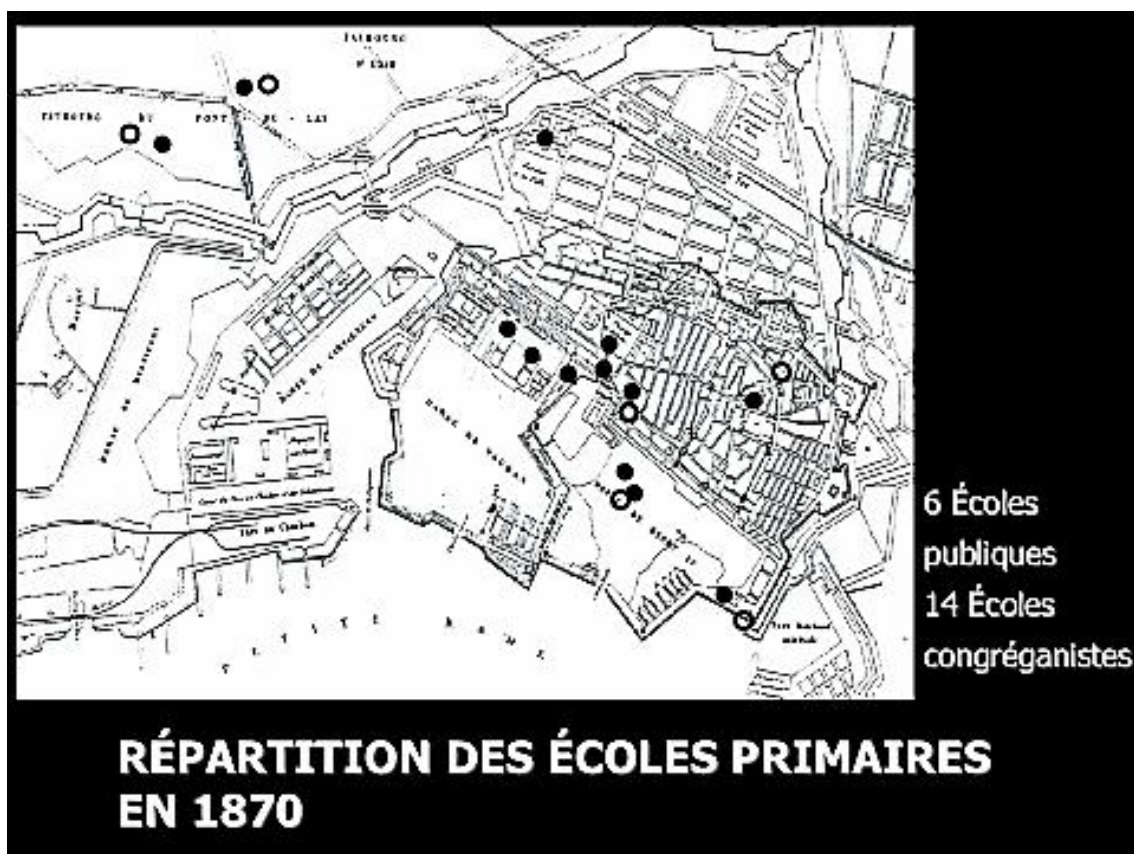
L'école est le premier ciment à l'installation de la République. Les grands principes scolaires avaient été posés par les révolutionnaires, à savoir la gratuité, l'obligation et l'égalité pour tous les enfants en âge scolaire. Dès 1870, les élites avancées toulonnaises reprennent ces principes. De plus, la presse nationale soutenait que la victoire de l'Allemagne sur la France en 1870 avait été la victoire du maître d'école. Il fallait préparer la Revanche contre un pays plus instruit.

Henri DUTASTA se montre favorable à l'instruction des classes populaires. Délégué à l'instruction publique dans la municipalité Vincent ALLÈGRE, il organise l'instruction laïque sur les préceptes de la Ligue de l'Enseignement, constatant que les écoles congréganistes étaient plus nombreuses que les écoles laïques.

Dès le début de la III^e République, les édiles toulonnais généralisent un enseignement primaire laïque, gratuit et obligatoire dans la droite ligne du programme radical et de la Ligue de l'Enseignement, s'inspirant des idées de Jean MACÉ. Toulon fait partie des 59 communes qui adhèrent en 1870 à la Ligue de l'Enseignement.

Au cours du mois d'août 1871, DUTASTA présente au conseil un rapport de 43 pages sur l'éducation à Toulon et conclut sur la nécessité d'apporter aux classes populaires *"un minimum de connaissances que chacun doit posséder pour remplir, avec sens et indépendance, ses devoirs d'homme et de citoyen"*.

Ecoles congréganistes en 1871 ¹			
	Ecoles	Nombre de professeurs	Nombre d'élèves
Ecoles de garçons	Place Saint-Jean	25	81
	Rue Pomme de Pin		508
	Mourillon		185
	Pont-du-Las		323
	Saint-Jean-du-Var		161
	Dessin-musique		723
Ecoles de filles	Rue Bonnefoi	14	437
	Saint-Maur (Saint-Roch)		82
	Cité Montéty		46
Salles d'asile	Place d'Armes	2	270
	Cité Montéty	2	50
Total		43	2866



¹ AD, 3 T 4-1, rapport Dutasta 1871.

Cependant, ses recommandations sont difficiles à mettre en place en raison de manque de financement, de la lenteur de l'évolution des mentalités au sein de la population.

En effet, d'une part certains parents n'avaient pas jugé l'obligation scolaire comme une nécessité, et d'autre part les écoles étaient installées dans des vieux bâtiments souvent impropres à recevoir un grand nombre d'enfants. Ce sont généralement d'anciens édifices religieux (maison de l'évêché, église du Pont-du-Las), mais aussi des maisons particulières "aménagées à grands frais pour leur nouvelle destination, sans y répondre jamais réellement"¹, ou de vieux hôtels que des particuliers louent à la ville (Mourillon, Saint-Roch, Saint-Jean-du-Var, Pont-du-Las, cité Montéty). Ces écoles coûtent cher à la ville qui paye un loyer annuel important.

Montant annuel des locations pour les écoles ²	
Locations	Loyer
Ecoles de garçons	
Mourillon	1 000
Saint Roch	700
Saint Jean du Var	1 300
Ecoles de filles	
Mourillon	1 000
Saint Roch	650
Saint Jean du Var	1 000
Cité Montéty	800
Salles d'asile	
Pont du Las	1 000
Saint Jean du Var	1 000
Saint Roch	1 000
Total	9 450

Toutes ces démarches sont interrompues en 1874 par la municipalité conservatrice Martin DE ROQUEBRUNE qui juge qu'il n'est pas nécessaire de dépenser des sommes importantes pour l'éducation du petit peuple³.

Rien n'est donc fait jusqu'à l'arrivée de DUTASTA à la tête de la municipalité en 1878 où un nouveau rapport sur l'instruction publique constate une fois de plus

"l'absence d'écoles dans certaines agglomérations suburbaines beaucoup trop éloignées de la ville et des faubourgs pour que



Jules FERRY

les parents puissent envoyer leurs enfants"⁴, notamment dans les quartiers des Routes, l'Abattoir, Claret et Montéty. Lorsque DUTASTA devient maire, plusieurs projets de créations d'écoles laïques sont étudiés. Le nouveau maire radical est favorable à la prise en charge par l'Etat de l'instruction pour ne plus la laisser à celle des maires, mais l'Etat-gendarme n'était pas encore prêt à se transformer en Etat-social.

Ce n'est qu'après le vote des lois scolaires de Jules FERRY, que la ville reçoit des subventions et peut accomplir ses desseins. Les lois de 1881 et 1882, en effet, contraignent les communes à augmenter le nombre d'écoles, celle du 20 mars 1883 stipule que "les communes doivent créer une école dans toutes les agglomérations éloignées de plus de 3 km des écoles déjà existantes et pouvant fournir une population scolaire de 20 élèves au moins"⁵.



Alfred DE FALLOUX

La gratuité partielle était déjà mise en place par l'Eglise pour les enfants dont les parents ne pouvaient assurer aucune rétribution (loi Falloux). Dès 1871, la municipalité toulonnaise propose la gratuité de l'enseignement primaire, soutenue par le conseil général qui adresse au ministre de l'Instruction publique un vœu pour instaurer cette gratuité dans tout le département⁶. Mais là aussi il faut attendre la loi du 16 juin 1881 pour que la règle soit généralisée dans les écoles publiques.

La question de la laïcité est celle qui a posé le plus de problèmes à Toulon.

Dès son arrivée au sein du conseil municipal en 1871, Henri Dutasta propose d'effectuer la transformation des écoles congréganistes en écoles laïques, alors que la loi Falloux n'autorise cette transformation qu'en cas de vacance de poste. Il prônait l'enseignement laïque pour soustraire les enfants à l'influence du clergé catholique qui avait soutenu les monarchistes.

¹ AMT, Délibération du conseil municipal du 24 novembre 1879.

² Idem.

³ Rapport présenté à la commission municipale par le commandant JURY, adjoint au maire : "Mais ce sont là des exceptions et, pour rester dans le vrai, nous ne devons pas faire pour la généralité des dépenses inutiles. Les écoles communales doivent éviter d'augmenter le nombre de ces demi-savants qui deviendraient la lèpre de la société. Que nos jeunes garçons et nos jeunes filles sachent de bonne heure que le travail est le lot de l'humanité, qu'ils doivent le tenir en honneur et que, quelle que soit la position qu'ils auront dans le monde, le bonheur, l'estime et la considération ne sauraient leur manquer".

⁴ Rapport présenté par M. ROYANNEZ sur le budget de l'instruction publique pour 1878.

⁵ AD, 3 T 13-11, Enseignement primaire 1854-1908, délibération du conseil municipal du 11 janvier 1893.

⁶ AD, 3 T 1 5/1 : Lettre du conseil général au ministre de l'Instruction publique du 26 avril 1872. La gratuité a été votée à l'unanimité, alors que seule la majorité l'a emportée pour l'obligation scolaire et la laïcité de l'enseignement.

La proposition de DUTASTA est suivie d'effet par le maire Vincent ALLÈGRE qui prend la décision, illégale, le 2 août 1871, de transformer toutes les écoles congréganistes en écoles laïques. Le Conseil d'Etat est immédiatement saisi pour annulation de cette décision.

Après les élections législatives de février 1876 donnant la majorité aux républicains à la Chambre, les instituteurs laïques sont rétablis. Les instituteurs ont aussi pour consigne de ne plus assurer l'instruction religieuse dans les écoles, ni de conduire les enfants à l'église. Ce n'est qu'en 1886 que le gouvernement impose la laïcisation du personnel des écoles publiques (loi Goblet).

La lutte contre le clergé catholique s'intensifie après 1878 lorsque DUTASTA devient maire. Il fait interdire les processions dans la ville et les remplace par des "fêtes toulonnaises". Il fait enlever tous les symboles religieux non seulement dans les établissements scolaires, mais aussi dans les lieux publics.

L'affaire de la croix du cimetière de Toulon fit grand bruit au niveau national. Durant le mois de juin 1883, DUTASTA donna l'ordre d'enlever la grande croix en bois qui était dans l'enceinte du cimetière de Toulon depuis 1820. Les catholiques organisèrent une souscription pour faire construire une croix en fer de dix mètres de hauteur, mais le maire ne voulait pas la remplacer, arguant la neutralité qui était la garantie même de la liberté de conscience.

Son anticléricalisme ne se limita pas à des actions dans la vie municipale mais aussi dans sa vie privée : chacun de ses enfants décédés avait fait l'objet d'un enterrement civil. Lui-même eut droit, à sa demande à des obsèques civiles. Henri DUTASTA encourage les jeunes de plus de 13 ans à poursuivre leurs études au-delà de l'enseignement élémentaire. Il met tout en œuvre pour créer une école d'enseignement primaire supérieur pour leur permettre de préparer des concours administratifs ou les examens d'entrée à l'Ecole Navale.

La loi Guizot du 18 juin 1833 a créé l'école primaire supérieure. Toulon crée la sienne en 1835, mais elle était peu fréquentée (entre 25 élèves les premières années et 70 les meilleures années). Ce projet était trop précoce, car nombre d'enfants quittaient l'école primaire très tôt pour aller gagner leur vie, si bien que cette école est rapidement contrainte de fermer ses portes.

En 1871, DUTASTA propose, dans son rapport sur l'enseignement à Toulon, la création d'une école supérieure à orientation professionnelle. Mais les finances municipales n'en autorisent pas sa réalisation.



751. - TOULON. - Entrée de l'Ecole Rouvière



Ce n'est pas avant 1878 que la commune a la possibilité de la construction, grâce à la générosité d'un mécène marseillais résidant à Toulon depuis une vingtaine d'années, Gustave ROUVIÈRE, qui lègue sa fortune à la municipalité pour qu'elle crée au sein de la ville un établissement scolaire à l'intention des populations sociales les plus démunies. L'inauguration de ce bâtiment a lieu le 18 mai 1882.

Au-delà du caractère monumental de l'édifice, on peut y lire une iconographie correspondant aux idéologies de la municipalité radicale de DUTASTA et de l'ensemble de la petite et moyenne bourgeoisie en ascension au début de la III^e République.

La reconnaissance envers le généreux donateur est affichée par la mise en place du buste de Gustave ROUVIÈRE sur le fronton triangulaire, œuvre du statuaire Lange GUGLIELMI.

Les symboliques politiques républicaines les plus classiques apparaissent dans les décorations de ce bâtiment, notamment avec la sculpture, par André ALLAR, dans le tympan surmontant la porte principale, du haut relief représentant VOLTAIRE lisant une page de l'encyclopédie que lui présente D'ALEMBERT. Le livre ouvert symbolise, dans la représentation symbolique républicaine, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.





Enfin, le pan coupé est frappé "du sceau municipal au Phénix de Port-la-Montagne" en souvenir de la période douloureuse qu'a vécue la ville durant la Révolution. Un Phénix aux ailes déployées entoure de son cou un faisceau surmonté d'une francisque et d'un bonnet phrygien. Au sommet, un serpent se mordant la queue entoure ce bonnet. Deux sirènes encadrent l'écu. DUTASTA s'intéresse à d'autres moyens d'instruction, notamment l'enseignement secondaire qui généralement était réservé à une petite élite. Il tente de démocratiser cet enseignement en attribuant des bourses. Dès 1879, 33 externes en bénéficient sur 327 inscrits. L'éducation des adultes fait également partie de ses préoccupations. DUTASTA donne une impulsion nouvelle pour permettre à ceux qui le souhaitent de poursuivre leur instruction dans des classes publiques gratuites ou s'inscrire dans des bibliothèques populaires, ou même assister à des conférences populaires.

Il souhaite mettre les livres à la portée de tous. Mais les bibliothèques populaires ont rencontré moins de succès auprès de la population adulte et ne se sont pas développées.

HENRI DUTASTA JOURNALISTE.

Henri DUTASTA avait rapidement compris que la presse pouvait être un vecteur culturel puissant. Le XIX^e siècle voit naître ce nouveau *media* qui prend une dimension nationale jamais atteinte dans les premières années de la III^e République. Pour soutenir son action, DUTASTA crée un journal, *Le Petit Var*, dont le premier numéro paraît le 22 septembre 1880, date anniversaire de la Première République. Le nombre de ces journaux a considérablement augmenté dès 1870 grâce à différents décrets assouplissant le régime de leur diffusion, supprimant le timbre le 5 septembre (ce qui allège les charges financières des propriétaires), les brevets d'imprimeurs et de libraire le 10 septembre (qui étaient un moyen de pression des préfets sur les journaux), et le cautionnement le 10 octobre. Mais il faudra attendre la loi du 29 juillet 1881 pour voir la presse politique prendre son essor à Toulon.

C'est donc un an avant la loi de 1880 que DUTASTA participe à la création de son journal, *Le Petit Var*. L'objectif était de contrebalancer le journal royaliste *La Sentinelle du Midi*. Ce dernier fait paraître son premier numéro le 25 mai 1871 à Toulon. Cette feuille représente la fraction monarchiste de la ville. Le journal ne tire qu'à 1 000 exemplaires en 1871, 700 à 800 en 1886, chiffre qui tombera à 300 dès 1888, pour s'éteindre totalement en 1890.

Le Petit Var, apparaît à Toulon à l'initiative de deux personnes étrangères à Toulon, G. GAMOUILHAR, propriétaire à Bordeaux et THOMAS, journaliste à Marseille, directeur du *Petit Provençal*. L'élection d'un maire radical à la tête de la municipalité justifiait de la nécessité de satisfaire un lectorat potentiel de gauche. *Le Petit Var* servira aux intérêts du nouveau maire, Henri DUTASTA qui en sera le directeur politique, mais son nom n'apparaît sur aucun journal, sauf après sa mort.



C'est un journal politique radical avancé, qui se veut, au début de sa création, un journal politique, d'idées. Le premier numéro paraît un 22 septembre, date significative de ses opinions¹.

Le 21 septembre ! Date mémorable entre toutes... C'est le lendemain de Valmy, c'est l'anniversaire de l'abolition de la royauté. Cette république qui naquit le 21 septembre 1792, ils [les fondateurs du journal] la veulent avec toutes ses conséquences : l'autonomie municipale, la liberté de conscience, etc... (PV)

Les articles politiques occupent donc une large part.

La religion est également un cheval de bataille du groupe du *Petit Var*, heurtant ainsi la sensibilité du journal légitimiste la *Sentinelle du Midi*.

Il fallait également varier les sujets d'intérêt. Une "Chronique du Var". Une "Chronique locale". Les "Nouvelles maritimes" de Paris, Toulon, Rochefort.

Les faits divers vont prendre progressivement une importance croissante dans la presse toulonnaise, et c'est le *Petit Var* qui inaugure ce nouveau procédé, notamment le compte rendu des affaires judiciaires.

Liste des journaux toulonnais parus sous la municipalité Dutasta

<i>Avenir (L') toulonnais</i>	<i>Petit Toulonnais</i>
<i>Annonces (Les)</i>	<i>Petit Var (Le)</i>
<i>Bohème (Le)</i>	<i>Petite (La) lanterne du Midi</i>
<i>Charivari (Le) toulonnais</i>	<i>Progrès (Le) du Var</i>
<i>Echo du Var (L')</i>	<i>Propagateur (Le) du Var</i>
<i>Ephémère (L')</i>	<i>Réveil de Toulon (Le)</i>
<i>Etincelle (L')</i>	<i>Revue du cercle national artistique</i>
<i>Fanlon (Le)</i>	<i>Sentinelle du Midi</i>
<i>Farandole (La)</i>	<i>Silhouette (La)</i>
<i>Gazette toulonnaise (La)</i>	<i>Spectateur (Le)</i>
<i>Guêpe de Toulon (La)</i>	<i>Tambour (Le)</i>
<i>Illustré de Toulon (L')</i>	<i>Toulon Artiste</i>
<i>Incroyable (L')</i>	<i>Toulon-charité</i>
<i>Ligue (La) provinciale</i>	<i>Toulon-Journal</i>
<i>Lorgnon artistique (Le)</i>	<i>Toulon-Municipal</i>
<i>Méditerranée (La)</i>	<i>Toulon-Théâtre</i>
<i>Nouvelliste du Midi (Le)</i>	<i>Touténo (La)</i>
<i>Oeil (L')</i>	<i>Trompette (La)</i>
<i>Papillon (Le)</i>	<i>Vie (La) provençale</i>
<i>Pasquin (Le)</i>	<i>Vie (La) toulonnaise</i>
<i>Patriote (Le) de Toulon</i>	<i>XX^e siècle (Le)</i>
<i>Petit (Le) paysan</i>	<i>89 (Le)</i>

¹ C'est un 22 septembre, en 1792, que la Première République a été proclamée, le lendemain de l'abolition de la royauté. A compter du 22 septembre 1792, tous les décrets sont datés de l'an I de la République.

Dans le chapitre littéraire, le journal fait une large place aux poètes et écrivains.

La littérature populaire est représentée par les romans feuilletons en rez-de-chaussée des pages 1, 2 et 3. Les dirigeants du journal ont compris que le roman est la forme de littérature la plus prisée par le public populaire. Tous les genres : romans de mœurs (Xavier DE MONTEPIN, Adolphe BELOT), romans historiques (Charles DESLYS, Alexandre DUMAS), romans judiciaires (Emile GABORIAU, Constant GUEROULT, Fortuné DE BOISGOBEY). Tous ces auteurs ont fait recette durant la période 1866-1875, correspondant à la fin du roman romantique. Mais le journal n'hésite pas à avoir recours à des auteurs plus contemporains (Emile RICHEBOURG).

Le Petit Var propose jusqu'à quatre feuilletons différents par jour.

Les feuilletons du <i>Petit Var</i> sous la municipalité Dutasta ¹				
Nbr	Début	Titre du feuilleton	Auteur	Fin
68	22/9/1880	<i>Le Bandit du Var</i>	Louis REYBAUD	7/12/1880
240	22/9/1880	<i>La Dégringolade</i>	Emile GABORIAU	16/7/1881
31	11/12/1880	<i>Le Serment de Madeleine</i>	Charles DESLYS	19/2/1881
6	21/2/1881	<i>La Revanche</i>	Un Alsacien	26/2/1881
162	2/3/1881	<i>Les Etrangleurs</i>	Adolphe BELOT	14/9/1881
	16/7/1881	<i>La Russie rouge</i>	Victor TISSOT	
140	19/9/1881	<i>Le Roi des Grecs</i>	Adolphe BELOT	13/2/1882
106	2/1/1882	<i>Le Capitaine Minuit</i>	Charles DESLYS	1/5/1882
274	14/2/1882	<i>La Fille de l'ouvrier</i>	Pierre NINOUS	28/12/1882
26	2/5/1882	<i>Les Francs Routiers du Var</i>	Antony REAL	30/5/1882
89	31/5/1882	<i>Serge Panine</i>	Georges HONET	4/9/1882
78	5/9/1882	<i>Les Drames des taillades</i>	Antony REAL	23/11/1882
19	24/11/1882	<i>La Bouquetière du Pont Neuf</i>	Francis TESSON	16/12/1882
90	13/12/1882	<i>Les Nuits de Paris</i>	Pierre ZACCONE	12/4/1883
188	13/4/1883	<i>Le Compagnon de chaîne</i>	Georges PRADEL	20/12/1883
398	2/6/1883	<i>Sa Majesté noire</i>	Pierre NINOUS	12/10/1884
129	2/7/1883	<i>La Maison vide</i>	Jules CLARETIE	1/6/1882
136	27/12/1883	<i>Les Pavillons noirs</i>	Georges DUVAL	26/6/1884
201	26/6/1884	<i>L'Affaire de la rue du Temple</i>	Constant GUEROULT	23/2/1885
9	15/10/1884	<i>Sabine (Nouvelle)</i>	Louis TRONCHE	29/10/1884
441	25/2/1885	<i>Le Comte de Monte-Cristo</i>	Alexandre DUMAS	9/6/1886
157	25/2/1885	<i>Sans famille</i>	Hector MALOT	1/8/1885
190	02/08/85	<i>Le Crime de l'opéra</i>	Fortuné DE BOISGOBEY	21/2/1886
	21/2/1886	<i>Mlle Marie Duplessis (La Dame aux camélias)</i>	Jules Janin	
61	25/2/1886	<i>La Dame aux camélias</i>	Alexandre DUMAS fils	22/4/1886
118	23/4/1886	<i>Aventure de 4 femmes et 1 perroquet</i>	Alexandre DUMAS fils	23/8/1886
6	10/6/1886	<i>La Dame de pique</i>	POUCHKINE	15/6/1886
78	13/6/1886	<i>Porte close</i>	Fortuné DE BOISGOBEY	5/9/1886
147	22/8/1886	<i>Le Moine régicide</i>	Jean ROUXEL	7/1/1887
	6/9/1886	<i>Les Cravates blanches</i>	Adolphe BELOT	28/12/1886
133	22/12/1886	<i>Cœur volant</i>	Fortuné DE BOISGOBEY	26/5/1887
3	8/1/1887	<i>Pascalou</i>	Jean BERNARD	10/1/1887
164	11/1/1887	<i>Le fils de Porthos</i>	Paul MAHALIN	20/7/1887
340	26/5/1887	<i>Le Fils de Monte-Cristo</i>	Jules LERMINA	30/6/1888
67	14/7/1887	<i>Vengeance secrète</i>	A. MATTHEY	19/9/1887
73	20/9/1887	<i>Le Coup d'œil de M. Piédouche</i>	Fortuné DE BOISGOBEY	4/12/1887
80	5/12/1887	<i>La Mèche d'or</i>	Pierre SALES	23/2/1888
38	24/2/1888	<i>Les Ensevelis</i>	Georges DE PEYREBRUNE	2/4/1888
88	3/4/1888	<i>Les Millions de M. Joramie</i>	Emile Richebourg	1/2/1889
264	2/7/1888	<i>Le Fiacre n° 13</i>	Xavier DE MONTEPIN	20/4/1889

¹ *Le Petit Var*, du 22 septembre 1880 au 2 juillet 1888.

Le Petit Var tire dès le départ à 10 000 exemplaires, et augmentera son tirage pour atteindre 17 000 exemplaires en 1888. Le journal est distribué à 1 500 abonnés, "peu ou pas toulonnais", et a une grande influence dans tout le département. Le journal est imprimé à Toulon chez MASSONE, 96 boulevard de Strasbourg. Le siège est également à Toulon, situé dans les nouveaux quartiers bourgeois, 52 boulevard de Strasbourg. Plus tard, la rédaction et l'administration s'installeront à l'angle des rues Picot et d'Antrechaus.

Adresses des imprimeurs entre 1878 et 1888		
1878-1888	Imprimerie du Var	48 rue Picot
1874	Imprimerie Toulonnaise	56 rue Nationale
1879	Imprimerie TARDY	19 rue de l'Arsenal
1880	Imprimerie MASSONE	56 boulevard de Strasbourg
1884-1888	Imprimerie ISNARD	56 boulevard de Strasbourg
1883-1892	Imprimerie Emile FOA	7 rue Neuve
1883	Imprimerie Frédéric ANDRE	14 rue Saint-Claire
1884	Imprimerie Frédéric ANDRE	49 rue Nationale
1871-1881	Imprimerie LAURENT	49 rue Nationale

Le Petit Var répond à un besoin, au désir d'information que le gouvernement consacrera un an plus tard. À la mort d'Henri DUTASTA¹, le journal est repris par Emile ROQUES, puis par son fils Jean DUTASTA² de 1904 à 1916. *Le Petit Var* n'a jamais eu de concurrent sérieux, ni *La République du Var* en 1894, républicain modéré, ni *Le Var Républicain* né le 18 juillet 1886, républicain opportuniste quotidien. Les deux quotidiens toulonnais, *La Sentinelle du Midi* et *Le Petit Var*, ne cesseront de s'opposer, jusqu'à la mort de l'un d'eux, *La Sentinelle du Midi* en 1890. En dehors du *Petit Var*, de *La Sentinelle du Midi* et du *Progrès du Var*, quarante-quatre autres journaux ont été créés durant la période de 1878 à 1888.

Etat des journaux politiques en cours de publication au 8 mars 1889 ³		
Titre du journal	Tirage	Abonnés
La Sentinelle du Midi	500	180
Le Petit Var	14 000	3 000
Le Var Républicain	6 000	200
Le Petit Paysan	300	50

A partir de 1880, et de la loi de libéralisation du 29 juillet 1881, la presse toulonnaise connaît son véritable apogée. La presse monarchiste (*La Sentinelle du Midi*), disparaît lorsque l'évêque de Lavignerie incite au ralliement à la République. DUTASTA a été lui-même journaliste et romancier. Il a publié ses premiers articles sous le pseudonyme de Henri TASTA, ou encore Henri BARDIGAL. Il a collaboré à *L'Egalité*, à la *Jeune République*, deux journaux d'avant-garde. Et en 1883 il publie *Le Capitaine Vallé*, ce capitaine de cavalerie qui manifesta pour l'exécution du roi et devient martyr de la liberté le 10 juin 1822, guillotiné sur la place d'Italie. En 1883, la municipalité Dutasta attribue à cette place le nom d'Armand Vallé.

¹ Henri DUTASTA meurt le 14 juillet 1889 à Toulon.

² Jean DUTASTA, fils du second mariage de Henri DUTASTA, est né le 14 février 1883. Il a d'abord été directeur du journal en 1899.

³ AD, série 10 T 3-4, lettre du préfet du Var au sous-préfet de Toulon.

HENRI DUTASTA ET LES ARTS.

Après l'instruction, DUTASTA s'occupe de l'éducation du goût. En 1870 on est loin d'une démocratisation de la pratique des Beaux-Arts comme le préconisait déjà les révolutionnaires à la fin du siècle dernier, car le recrutement restait élitiste. DUTASTA estime que le théâtre est un bon enseignement qui développe le goût de la musique et des Beaux-Arts et que *"un conseil municipal républicain doit se préoccuper d'élever le niveau intellectuel et moral de la population"*¹. Les républicains vont donc utiliser ce "media" pour transmettre une autre forme de culture, respectant les préceptes énoncés par la Ligue de l'Enseignement qui préconise que tous les

moyens doivent être utilisés pour instruire la population. Ils ont pour objectif de démocratiser le théâtre afin de le rendre accessible à tous, non seulement en abaissant le prix des places mais aussi en proposant des spectacles conformes aux goûts d'une population majoritairement ouvrière. Un premier théâtre avait été construit en 1766 grâce au financement d'un généreux mécène, l'orfèvre Nicolas BOULET, et dont la ville s'est porté acquéreur en 1830. La salle toulonnaise devint rapidement insuffisante pour contenir les spectateurs qui ne cessaient d'affluer. Il fallut donc réfléchir à la construction d'un nouveau bâtiment. Cette réflexion aboutit en 1862, lorsque la ville, grâce à la municipalité BOURGAREL, se dota d'un établissement somptueux qu'elle finança et géra elle-même. Mais il restait essentiellement élitiste, de par son coût d'accès et les spectacles proposés.

DUTASTA, une fois devenu maire, décide de prendre en main cette institution. En subventionnant le directeur, il espère modifier les spectacles de façon à proposer des pièces accessibles à tous et non pas compréhensibles uniquement par l'élite culturelle.

Prix des places	1880	1885
Fauteuil d'orchestre	4 F	4 F
Fauteuil de balcon	4 F	4 F
Stalles de parquet	3 F	3 F
Stalles de 1 ^{ère} galerie	2,50 F	2,50 F
Secondes de côté	2 F	2 F
Parterre	1,50 F	1,25 F
1 ^{er} amphithéâtre	1 F	0,75 F
2 ^{ème} amphithéâtre	0,50 F	0,35 F
Prix des places et abonnements		

En 1870, l'accès aux spectacles, par le coût élevé du prix des places, est réservé essentiellement à l'élite de la société. En effet, il faut compter 4 F la soirée pour une place d'orchestre ou de balcon, 3 F pour une place dans les stalles de parquet et 0,50 F pour le "poulailler".

Henri DUTASTA décide, en

1885, d'abaisser le prix des places de troisième catégorie, ce qui permet au public peu fortuné d'y avoir accès, même à plusieurs spectacles dans la saison. Le salaire moyen d'un ouvrier de l'arsenal, évoluant de 2,90 F par jour à 3,35 F au cours de la période. La réduction du prix des places les moins chères rend donc le théâtre accessible à la classe laborieuse.

Dutasta veut offrir à la population des spectacles à leur goût. Les Toulonnais sont des amateurs de *bel canto*. La musique italienne domine incontestablement et nombre de leurs opéras sont donnés à Toulon plusieurs fois par an : DONIZETTI, ROSSINI, VERDI. La ville choisit parmi les pièces les plus jouées au monde.



Gounod	Faust	Donizetti	La Favorite
"	Mireille	"	Lucie de Laneremoor
Meyerbeer	L'Africaine	Bizet	Carmen
"	Robert le Diable	Massenet	Werther
"	Les Huguenots	"	Manon
Rossini	Guillaume Tell	Hippolyte Duprat	Pétrarque
Verdi	Le Trouvère	A. Thomas	Mignon
"	Rigoletto	"	Hamlet
"	La Traviata	Léo Delibes	Lakmé
"	Aïda	Ernest Rey	Sigur
Moineaux	Les deux sœurs	David Wark Griffith	Les deux orphelines
Adolphe Adam	Si j'étais roi	Paer	Le maître de chapelle
Alexandre Gorges	Haydée	E. Audran	La Mascotte
Maillart	Les Dragons de Villars	Lecoq	Le Petit Duc
Halévy	La Juive	"	La fille de Mlle Angot
"	Les mousquetaires de la reine		

Liste des pièces les plus jouées entre 1870 et 1914.

¹ AMT, délibération du Conseil municipal du 12 avril 1880, p. 37.

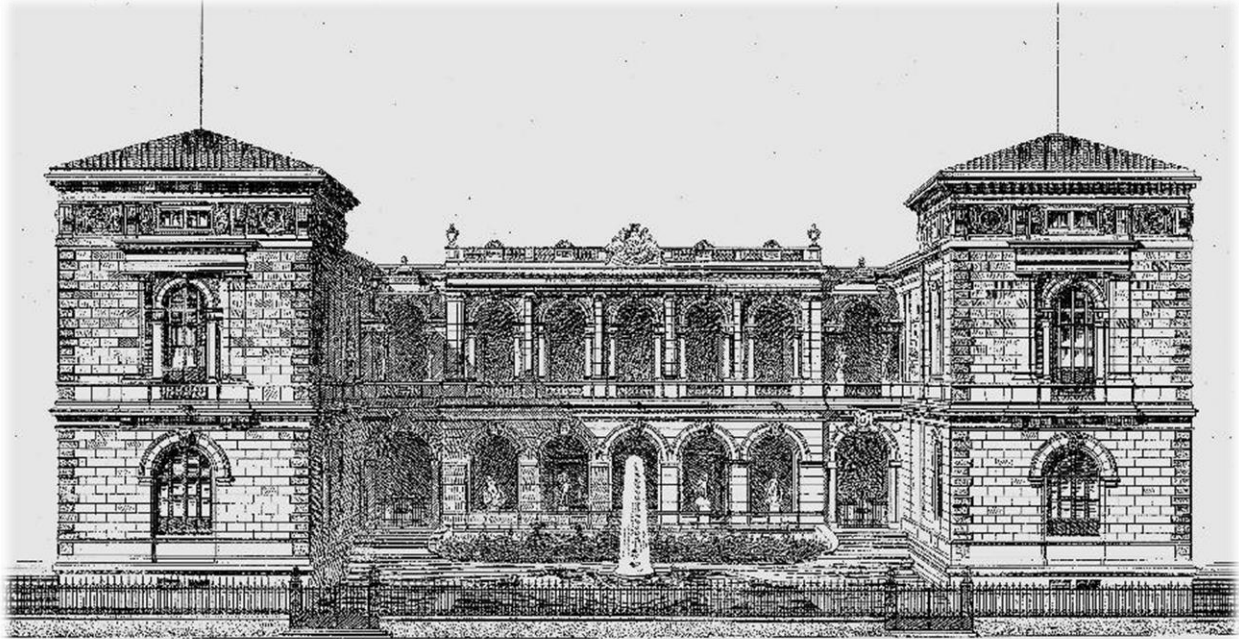
HENRI DUTASTA BATISSEUR.

Après l'éducation et le théâtre, Henri DUTASTA poursuit sa "politique culturelle" et consacre les efforts de la ville aux institutions réservées aux productions de l'intelligence : la bibliothèque et le musée.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée constituante décida que les biens du clergé devaient être mis "à la disposition de la nation". Les livres et œuvres d'art de l'Eglise sont alors saisis, ainsi que ceux des émigrés entre 1791 et 1793. Les fonds récupérés sont confiés aux municipalités. A Toulon, les toiles, les sculptures et les livres sont entassés dans des lieux hétéroclites, ce qui permet à la commune de dire qu'elle possède un musée et une bibliothèque. Mais la vétusté des locaux a longtemps empêché le développement de l'institution.

Durant de nombreuses années, la municipalité s'investit mollement dans la gestion de cet établissement. Au début de la III^e République, la bibliothèque possède 18 000 ouvrages qui s'abîmaient en raison de la vétusté des lieux.

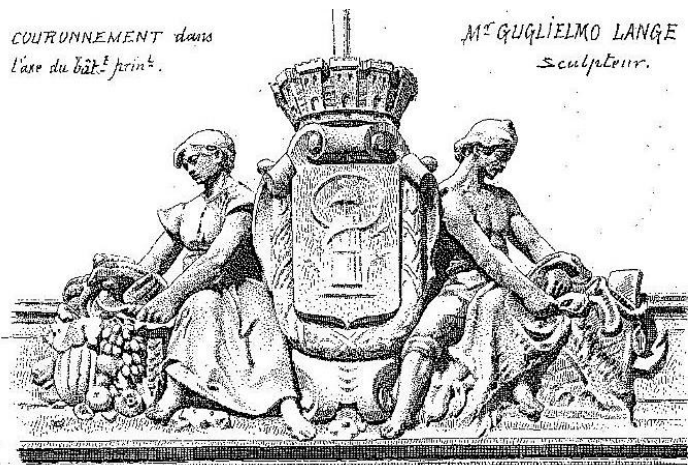
La ville possédait, au début de la Révolution française, une collection assez importante d'œuvres d'art accrochés dans les diverses salles de l'hôtel de ville, les autres sont entassées dans la bibliothèque, et le public ne pouvait les voir que sur demande.



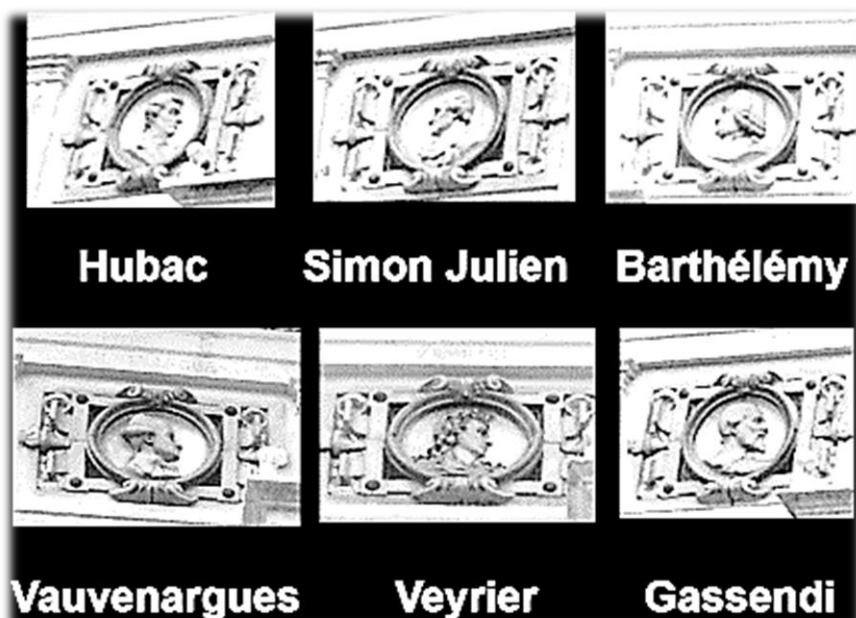
Depuis 1875, le projet de construction d'un musée et d'une bibliothèque figure dans tous les programmes municipaux. Mais le manque de crédits consécutif à la guerre a longtemps empêché la réalisation du projet qui voit le jour seulement en 1882 grâce à Henri DUTASTA qui décide d'engager un financement important.

Dutasta conçoit le projet d'un édifice destiné à réunir le musée et la bibliothèque dans un même bâtiment. Un nouveau monument, un "Palais des Beaux-Arts", est alors édifié à grand frais, dont la ville assure seule la gestion et le contrôle.

Il prend pour modèle le Palais Longchamp, édifié à Marseille entre 1862 et 1869 par Jacques ESPERANDIEU. Il achète l'îlot n° 13 sur le boulevard de Strasbourg. Pour financer la nouvelle construction, Henri DUTASTA a recours à un stratagème ingénieux. Il lance un emprunt amortissable en 15 ans. La première pierre est posée en 1884, et les travaux se poursuivent jusqu'en 1887, interrompus seulement par l'épidémie de choléra. Il a été édifié par des entrepreneurs locaux, sur les plans de l'architecte Gaudensi ALLAR, frère d'André ALLAR. Comme le palais Longchamp, l'ensemble de la structure est composé d'un corps principal de bâtisse et de deux avant-corps formant une cour carrée agrémentée d'un jet d'eau, d'une pelouse, de fleurs, d'arbustes et de quatre palmiers canariensis, le jardin étant fermé par une grille. Les façades en pierre de taille comportent une partie centrale ornée de colonnes de marbre bleu avec chapiteaux d'ordre ionique et cariatides allégoriques. Les principaux artistes ayant travaillé à la décoration extérieure de cet édifice sont des artistes provençaux, la plupart Toulonnais. André ALLAR, Lange GUGLIELMO et Benoît HERCULE, ont sculpté les quatre cariatides de 2,30 m qui supportent les coupoles situées au-dessus des deux portes d'entrée. Le groupe qui domine l'acrotère du bâtiment central, représente les armes de la ville sur la façade principale, et deux bustes en pierre représentant Pierre PUGET et Fabri DE PEIRESC.

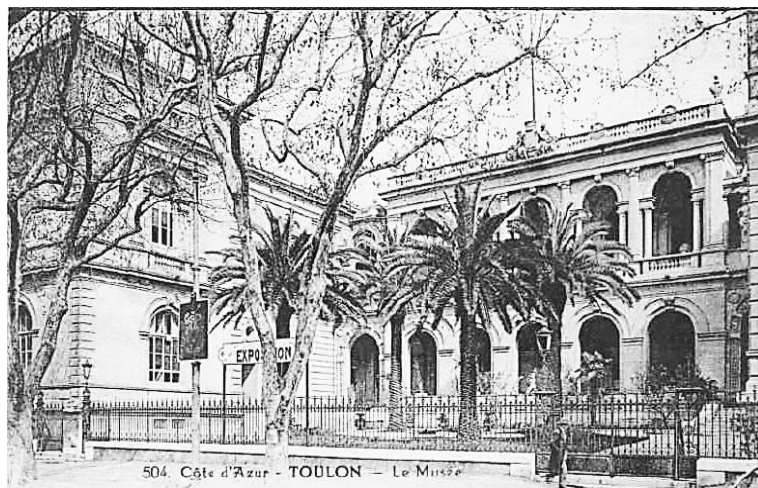


La réalisation des médaillons de littérateurs et d'artistes dans les frises des pavillons latéraux a été confiée à deux sculpteurs provençaux, Victorien BASTET et Emile HUGOULIN. Les littérateurs MIRABEAU, MASSILLON, GASSENDI, l'abbé BARTHELEMY, VAUVENARGUES et MORERI ; de représentants des Beaux-Arts : TORO, FRAGONARD, Christophe VEYRIER, LAUGIER, HUBAC et SEMIN. L'élite radicale toulonnaise se fixe pour objectif de présenter ces personnages, et remplissait son rôle propédeutique auprès de la population, mettant en exergue des auteurs et compositeurs faisant partie de ce qu'ils estiment être la culture de base et transmettre aux classes populaires "l'influence morale des classes moyennes".



Le bâtiment est inauguré un an plus tard, le dimanche 29 avril 1888. Mais ce jour de solennité est assombri par l'absence de nombreuses personnalités de haut rang, à commencer par le ministre de l'Instruction publique Édouard LOCKROY lui-même, qui s'est contenté de dépêcher un inspecteur à Toulon.

Sont également absents des sénateurs et des députés. Quant au maire et au préfet maritime, ni l'un ni l'autre ne sont présents pour ce jour de solennité. Le premier, toujours malade à Paris (le 11 février 1888, avait eu un accident vasculaire cérébral), se fait représenter par le premier adjoint TOUZET, maire par intérim. Sur le second, le vice-amiral PETIT THOUAR, pèse le soupçon de son absence "due à un mot d'ordre de la réaction cléricale qui voulait étouffer cette solennité dans sa haine de tout ce qui touche à l'instruction et à l'émancipation du peuple : écoles, bibliothèques et musées"¹. Ces mots issus du journal radical *Le Petit Var*, ne sont pas exempts de partialité. La conservatrice *Sentinelle du Midi* n'est pas en reste et prétend que l'inauguration a eu lieu "au milieu de l'indifférence générale..."². Ce projet ne fait, en effet, pas l'unanimité entre les républicains et les conservateurs.



Trois cents invitations avaient cependant été lancées. Le député DAUMAS, qui avait contribué à l'enrichissement de la bibliothèque, est la seule personnalité présente. Il félicite la ville d'avoir offert à la population ce "temple de l'instruction"³ qui permettra aux enfants d'espérer "l'égalité de la culture intellectuelle qui doit les mener à l'émancipation". Ce monument ne remporte donc pas l'unanimité chez les personnalités locales, mais la population se montre enthousiaste.

Dès l'ouverture du nouveau musée, le public se presse dans les galeries spacieuses, surtout les dimanches. Un journaliste du *Petit Var* fait état de ses impressions : "L'affluence y est grande.

Nous écoutons de-ci de-là les observations de la foule. Eh bien ! à mon grand regret, je voyais le public passer indifférent devant les quelques chefs-d'œuvre que nous avons, n'y jetant même pas un regard, pour aller s'extasier devant quelque œuvre médiocre, dont le sujet seul l'attirait"⁴.

Le public du XIX^e siècle se montre peu connaisseur en matière de toiles car aucune formation artistique n'est donnée à la population. Il faut désormais réfléchir au moyen de le mettre à la portée de tous et d'en faire comprendre l'usage, faire des visites instructives et non pas l'abandonner seul face à des œuvres incompréhensibles.

Le musée-bibliothèque constitue une gloire pour la ville qui a pu, de ses propres deniers, réaliser le souhait de plusieurs générations. C'est un des plus beaux monuments de Toulon.

Cependant, on sait aujourd'hui que cet établissement est déjà dépassé, et ce dès le début du XX^e siècle. C'est dans d'autres lieux que les livres seront stockés.

¹ *Le Petit Var*, 30 avril 1888, "Inauguration du musée-bibliothèque", p. 2.

² *La Sentinelle du Midi*, 2 mai 1888, "L'inauguration du musée-bibliothèque", p. 2.

³ *Le Petit Var*, 30 avril 1888, "Inauguration du musée-bibliothèque", p. 2.

⁴ *Le Petit Var*, 7 juin 1888, "Revue artistique", p. 2.

HENRI DUTASTA ANTICLERICAL.

DUTASTA voulait que prenne fin l'influence directe de l'Eglise catholique sur l'Etat. Il s'était approprié la formule de GAMBETTA "*Le cléricalisme, voilà l'ennemi !*" lancée lors d'un discours en 1869. On a vu plus haut comment il avait restreint l'influence de l'Eglise dans les écoles. Il ne se limitait pas à ces établissements.

Il fait prendre une série de mesures qui s'appliquent à de nombreux domaines de la vie publique. Devenu maire, il n'autorise plus les processions dans la ville et les fait remplacer par les "Fêtes toulonnaises". Il fait également enlever les symboles religieux dans tous les lieux publics.

Une affaire à fait grand bruit en 1883, celle de la croix du cimetière.

En juin 1883, DUTASTA décide de faire enlever l'imposante croix en bois qui était placée dans l'allée centrale du cimetière depuis près de cinquante ans, au motif qu'elle était vermoulue et menaçait la sécurité des visiteurs. Un jour, à 6 heures du matin, la croix est donc déposée. Les catholiques organisent alors une souscription pour faire construire une croix en fer. Il a fallu trois ans pour récolter les fonds. Le 9 avril 1887, la croix en fer est érigée dans l'axe de la grande porte d'entrée.

Après la mort de DUTASTA, le nouveau maire FOUROUX fait voter par le conseil municipal la décision de faire planter un cyprès devant la croix pour en masquer la vue de l'intérieur du cimetière. Cet arbre, peut-être trop âgé pour bien prendre ou peut-être un peu aidé, meurt rapidement et est remplacé par un eucalyptus, qui subit le même sort quelques mois après sa plantation. Aujourd'hui elle est toujours à la même place. L'anticléricalisme du maire DUTASTA ne se limite pas à des actions municipales, il l'engage aussi dans sa vie privée. L'année 1879 a vu le décès de sa première épouse et de deux de leurs filles, Louise et Jeanne. Les trois enterrements ont été marqués par l'exclusion de toute cérémonie religieuse. Pour lui-même, il avait également imposé de bénéficier d'un enterrement civil. Ce qui sera fait à son décès.



DUTASTA ET LE CHOLERA.



Toulon a connu cinq épidémies de choléra en 1835, 1846, 1854 et 1865 et les dernières en 1884 et 1885, durant le mandat d'Henri DUTASTA. Le premier cas de décès est constaté dans la marine le 20 juin, le second dans la population civile le 21 juin 1885.

Pour DUTASTA, la question de l'assainissement est une priorité dans la ville. Durant l'épidémie, le maire de Toulon Henri DUTASTA décide du nettoyage systématique de toutes les rues. En pleine période anticléricale, il interdit également l'accès de l'église aux cholériques décédés pour éviter la contagion. Les habitants de maisons trop exigües sont logés dans des tentes au bord de la mer. Les maisons sont blanchies à la chaux, les écoles communales fermées, les fêtes du 14 juillet supprimées. Henri DUTASTA a été lui-même atteint d'une attaque de cholérine le 16 juillet

en visitant chaque jour l'hôpital civil et les hospices. Ce n'est pourtant pas avant la loi du 16 décembre 1902 que le gouvernement accepte de déclarer d'utilité publique à Toulon les travaux à entreprendre en vue de l'assainissement de la ville (réseau d'égouts et construction d'une usine d'épuration des eaux usées). Un collecteur est mis en service en 1951 pour rejeter les eaux usées à la mer et Amphitria en 1998.

En attendant, un préposé municipal était chargé des vidanges au moyen d'un torpilleur hippomobile. Ce tonneau de vidange, monté sur deux roues, avait une contenance de 500 litres. Le préposé versait le contenu des toupines en essayant de ne pas éclabousser les passants.



Collection J. Gauthier.
100. — TOULON. — Le Torpilleur des rues.

CONCLUSION.

Voilà quelques une des réalisations d'Henri DUTASTA. Ce texte ne relate pas de façon exhaustive toute son œuvre, qui fut considérable durant les dix ans à l'hôtel de ville. Ses grands objectifs : l'enracinement de la démocratie, la lutte contre l'influence du clergé catholique, la création d'un réseau d'écoles primaires, laïques et gratuites, ont été poursuivis par les municipalités socialistes suivantes.

C'est un maire qui s'est dépensé sans compter, entièrement dévoué à ses administrés et toujours prêt à investir de sa personne : lors de l'épisode cholérique de 1884, il est atteint lui-même d'une attaque de cholérine, ce qui lui a valu la Légion d'honneur, remise le 16 juillet 1884 par WALDECK-ROUSSEAU lui-même, alors ministre de l'Intérieur, au cours d'une visite éclair à Toulon. Il finit par mourir d'épuisement à la tâche. La carrière de DUTASTA s'arrête brutalement. Le 11 février 1888, il est frappé d'une embolie cérébrale lors d'un déplacement dans la capitale et ne peut achever son mandat. Rapatrié sur Toulon, il y meurt dans sa villa "Ma Solitude" au Cap-Brun, le jour du centième anniversaire de la prise de la Bastille. Moins d'un an après sa mort, c'est DUTASTA lui-même qui est consacré par une petite rue de la vieille ville (22 octobre 1889). Son nom est également donné à une impasse au Mourillon en 1890.

Sources

Archives départementales du Var./Archives municipales de Toulon.

La Sentinelle du Midi, journal quotidien, politique, maritime, culturel, agricole et des stations hivernales, Toulon, du 25 mai 1871 au 15 avril 1890 (légitimiste).

Petit Var (Le), journal politique quotidien, Toulon, du 22 septembre 1880 à 1940.

BLACHE (Noël), *Histoire de l'insurrection du Var en décembre 1851*, Paris, A. LE CHEVALIER, 1869, 236 p.

BLACHE (Noël), *Le socialisme : méthode et chimère*, Paris, E. CORNELLY, 1907, 400 p.

Discours de MM DAUMAS, BLACHE et DUTASTA, Toulon, Typographie Michel MASSONE, 1879, 11 p.

DUTASTA (Henri), *Les travaux d'intérêt public et ressources financières à créer pour leur exécution*, rapport présenté par DUTASTA au conseil municipal le 8 mars 1880, Toulon, typographie MASSONE, 1880, 60p.

DUTASTA (Henri), *Rapport de la commission de l'instruction primaire*, Toulon, Typographie ROLAT, 1871, 84 p.

DUTASTA (Henri), *Cahiers philosophiques années scolaires 1868-1869*, Toulon, LAURENT, 1869, 351 p.

DUTASTA (Henri), *Dans quelle mesure les membres de l'université jouissent de leurs droits politiques*, SL, 1871, 36 p.

DUTASTA (Henri), *Le capitaine Vallée ou l'armée sous la Restauration*, Paris, A. ALCAN, 1884, 388 p.

Hygiène publique à Toulon (L'), Ville de Toulon, tableau statistiques comparées 1900-1911, Toulon, imprimerie A. GIRAUD, 1911, 52 p.

MAIRIE DE TOULON, *Cahier des charges, des clauses et des conditions imposées au directeur du Théâtre de Toulon*, de 1866 à 1914.

ROSSI (François), *Archives théâtrales*, Société des Amis du Vieux Toulon.

TENOT (Eugène), *La Province en décembre 1851, étude historique sur le coup d'Etat*, Paris, nouv. Ed., Le Siècle, 1876, pp. 144-145.

VIDAL (Rémy), *Médailleur du musée-bibliothèque*, Toulon, imprimerie régionale, 1899, 174 p.

Bibliographie

AGULHON (Maurice), *Un mouvement populaire au temps de 1848. Histoires des populations du Var dans la première moitié du XIX^e siècle*, thèse de doctorat ès lettres, La Sorbonne, juin 1969.

AGULHON (Maurice), *Les maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1986, 462 p.

AGULHON (Maurice), *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique : Toulon 1815-1851*, Paris, Mouton cie, 1970, 368 p.

AUTRAN (Marius), « Monsieur Dutasta et la croix », in *Images de la vie seynoise d'antan*, tome IV 1992.

CORNU (Geneviève), "Un grand maire toulonnais : Henri DUTASTA", in *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon*, 1975, p. 44.

GEORGE (Jocelyne), *Les maires dans le département du Var du 1800 à 1940*, Thèse de doctorat d'Etat, sous la direction de Maurice AGULHON, Paris, Panthéon Sorbonne, 1987, 4 tomes.

LE BORGNE (Geneviève), *DUTASTA, maire de Toulon, 1878-1888*, maîtrise d'histoire, Nice, UER Lettres, 1971.

LE GALLO (Yolande), *Histoire de l'enseignement professionnel dans le Var de la première moitié du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale*, Thèse, Paris XIII, 2005.

MAITRON (Jean), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1964-1992, 20 volumes.

PERREAU (Jean), *Histoire du musée d'art de Toulon et de ses collections (1793-1988)*, Association pour les musées de Toulon, Bandol, imp. Sira, 2004, p. 13.

SOUBIRAN (Jean-Roger), *Le musée a cent ans*, Toulon, Musée de Toulon, 1988.

VIGNAL (Alain), "La Vie religieuse dans le Var au XIX^e siècle", in *Bulletin de l'Académie du Var* 2003, pp. 72-87.



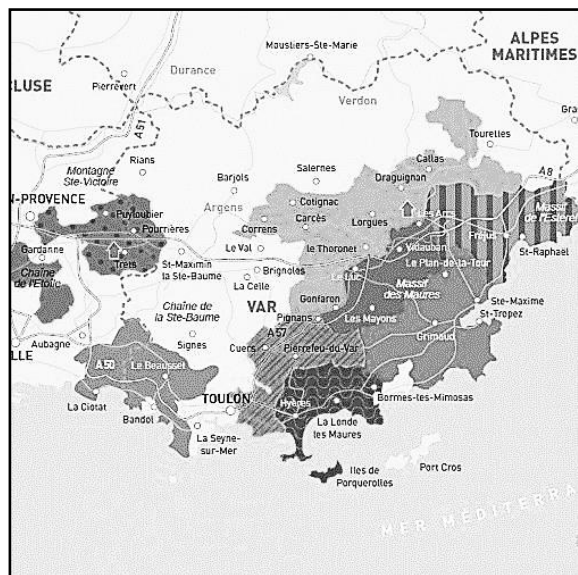
"LES COOPERATIVES VINICOLES DANS LE VAR ROUGE. EVOCATION DE DEUX ACTEURS : VICTORIN HENRY ET VICTOR ETIENNE."

Jacques GIRAULT

Le Var rural devient le Var de la vigne entre les deux guerres. Quand la récolte est bonne ou s'écoule à un bon prix, tout va bien.

Le climat constitue un facteur essentiel pour cette production (gelées, sécheresse, pluie, mildiou). Toutefois, la situation diffère dans les divers terroirs.

Le vin est la culture varoise la plus soumise aux lois du marché. Au début des années



1920, le prix oscille entre 60 et 70 francs l'hectolitre ; il augmente jusqu'à 150 à 230 francs l'hectolitre selon les régions, à la fin des années 1920. A partir de 1929, la dégradation s'accroît fortement et en 1935, il s'écoule à 50 francs l'hectolitre.

En cas de crise, comme dans les années 1930, la solution envisagée consiste à aménager le marché franco-algérien. Pour l'obtenir, en 1933, des viticulteurs demandent aux élus de démissionner. Seuls les communistes se démarquent de cette explication. Le "conflit franco-algérien" apparaît comme une *"illusion dangereuse d'une bataille qui n'est pas celle de leurs intérêts"* estime Victor ETIENNE, leur spécialiste agricole. Dirigé par des communistes et quelques socialistes, dont Victorin HENRY, le Comité de Défense des Vignerons, à la fin de 1935, n'évoque pas la concurrence algérienne. Pour eux, la surproduction s'accompagne d'une sous-consommation française dans les milieux populaires. Par ailleurs, le petit producteur ne peut améliorer la qualité de son vignoble faute de capitaux.

VICTOR ETIENNE, QUI EST-IL ?

Né en 1899 à Marseille, il meurt en 1978 à La Garde. Son père, cultivateur selon l'état civil, devenu ouvrier cordonnier et sa mère, lavandière à domicile, meurent en 1908. Pupille de l'Assistance publique, Victor ETIENNE fut placé, en 1908, chez un petit cultivateur, cafetier et coiffeur, dans un village des Basses-Alpes. Reçu brillamment au certificat d'études primaires, Etienne, remplaça pour les travaux agricoles un des fils mobilisé, pendant la guerre.

Victor ETIENNE, mobilisé à son tour en mars 1918 dans un régiment d'infanterie alpine, suit les cours de sous-officiers ce qui lui évita le front.

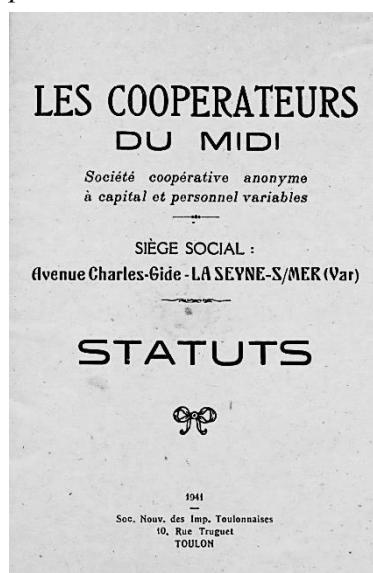
Caporal, il fut chargé d'un cours sur les armes automatiques pour des élèves-officiers du centre de perfectionnement technique des officiers d'armement de l'armée du Rhin à Mayence. Avec des ouvriers métallurgistes mobilisés, il suivit la révolution en Russie et les mouvements révolutionnaires allemands. En 1921, il s'installa à La Cadière où une partie de sa famille résidait. Son cheminement politique résultait des conséquences de la guerre. Aussi adhéra-t-il à la section communiste de La Cadière dont il devint secrétaire durant l'été de 1921 et fut délégué au comité fédéral du Parti. Dans le village, les vieux militants socialistes, membres du cercle, retournèrent très vite à la SFIO, tandis que de nombreux jeunes restèrent communistes par haine de la guerre. Ouvrier agricole, Victor ETIENNE travailla avec son frère métayer au Brulat (hameau du Castellet). Après son mariage à Saint-Mandrier, en août 1923, avec une institutrice, future syndiquée à la Fédération de



Le Beausset

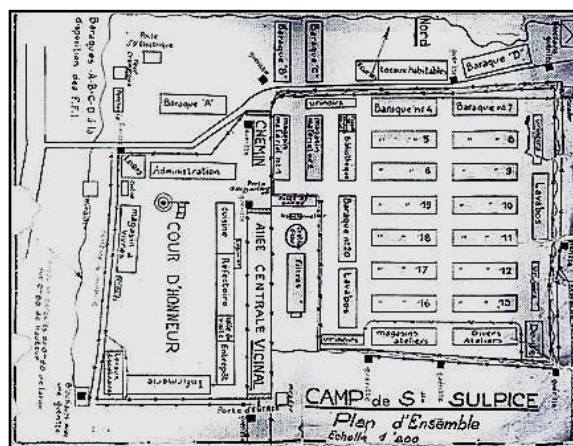
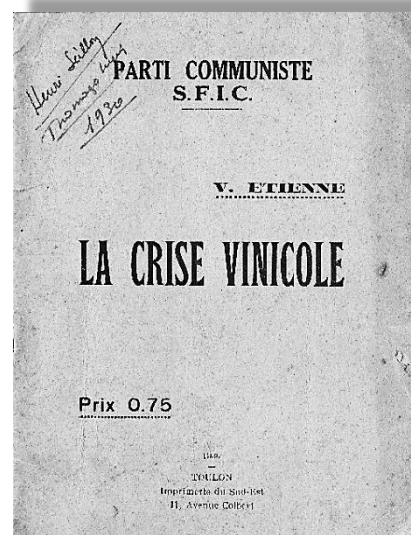
l'enseignement, il prit en métayage une vigne et devint gérant de la coopérative oléicole du hameau. Il participa avec son frère à la création de la coopérative agricole. En 1926, grâce à un héritage, Victor ETIENNE acheta une propriété de deux hectares environ au Beausset, et l'exploita. A l'origine de toutes les actions locales du Parti communiste, il collabora à l'éphémère hebdomadaire communiste, *Le Var ouvrier et paysan*. Militant actif, bon orateur, ETIENNE fut choisi comme candidat communiste aux élections législatives dans la troisième circonscription de Toulon (région d'Hyères) en 1928.

Partageant les analyses des envoyés de la Région marseillaise du Parti communiste, Victor ETIENNE critiquait la mollesse des dirigeants syndicalistes de l'Arsenal de Toulon. Orateur et polémiste, il fut le meilleur spécialiste dans les contradictions apportées aux grands dirigeants socialistes lors de réunions publiques. Secrétaire du rayon du Var au début de 1931, candidat aux élections cantonales de 1931 dans le premier canton de Toulon (centre de la ville), à nouveau candidat aux élections législatives de 1932 dans la troisième circonscription de Toulon, la veille du scrutin, il lançait un appel reproduit dans *Le Petit Var* : *"Au mensonge de la "discipline républicaine" qui favorise les bourgeois, il [le Parti communiste] oppose sa politique intransigeante, classe contre classe. Aucun désistement n'est possible en faveur d'un bourgeois "de gauche", en faveur d'un allié "socialiste" de la bourgeoisie. C'est seulement dans le cas où un ouvrier socialiste rompt avec son parti de trahison, accepte les points essentiels de notre programme [...] que nous sommes pour réaliser l'unité de lutte de tous les ouvriers."* Au congrès du rayon du V



En 1935, Etienne figura sur la liste communiste aux élections municipales de La Seyne qui assura, par son retrait, la victoire de la liste sortante présentée par la SFIO au deuxième tour. Dès la formation à La Seyne du comité de lutte antifasciste (Amsterdam-Pleyel), Etienne, son secrétaire adjoint, présida le comité du Rassemblement populaire. Pendant l'été, il représentait le Parti communiste dans une tournée organisée en commun avec la SFIO dans les villages de l'ouest varois et il évoqua souvent la coopération vinicole qui, selon lui, ne devait pas être maintenue en l'état. Victor ETIENNE fut chargé de soutenir la candidature du communiste Charles GAOU dans la circonscription de Brignoles en 1936. Cette mission lui avait été confiée en raison de sa spécialisation dans les questions agraires et en raison de la candidature du socialiste SFIO Albert LAMARQUE, adjoint au maire de La Seyne. Suite logique de cette campagne, Etienne anima de nombreuses réu-

nions organisées par la CGPT dans cette région. Le 26 juin 1938, il fut nommé secrétaire général du comité paysan créé lors du rassemblement de Brignoles. Il avait été aussi candidat communiste pour le conseil général dans le canton de Cotignac, où l'orientation coopérative était la règle. Il se présentait comme un "tout petit propriétaire [...] chassé de la terre par la crise viticole". Devenu membre du bureau régional du Parti communiste, lors de la réunion du Comité de défense paysanne, en juillet 1939, ETIENNE fut chargé de répondre au questionnaire national sur l'agriculture pour les questions des ouvriers agricoles et de la viticulture. Dès le début de la guerre, Victor ETIENNE fut licencié des Coopérateurs du Midi, pour son appartenance au Parti communiste. Un décret préfectoral du 18 novembre 1939 le désignait parmi les trente Varois, "individus dangereux pour la défense nationale à interner au centre de surveillance de Saint-Maximin". Etienne resta quelques semaines à La Seyne. Arrêté le 21 juin 1940, après un séjour à la prison maritime de Toulon, il fut transféré en Algérie, puis ramené en France et interné, en septembre 1940, au centre de séjour surveillé de Chibron (commune de Signes). Transféré au camp de Fort-Barraux (Isère), le 15 février 1941, il demanda en vain sa libération pour cultiver sa propriété au Beausset après la révocation de l'enseignement de son épouse. En novembre 1942, ETIENNE fut envoyé au **camp de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)** où il occupa des responsabilités dans l'organisation clandestine du Parti. Emprisonné à Toulouse, il rédigea le journal intérieur créé par les prisonniers. Transféré dans la citadelle de Sisteron (Basses-Alpes), il s'évada le 8 juin 1944 pour rejoindre les FTPF de la Drôme.



Il s'occupa alors essentiellement de tâches d'intendance. Le 14 septembre 1944, la Fédération communiste du Var lui confiait la rédaction départementale du quotidien **Rouge-Midi**. Ses articles traçaient les grandes lignes de la reprise de l'agriculture varoise. Après un séjour de mai 1946 à la fin de 1947 à la rédaction parisienne du journal *La Terre*. Membre du bureau fédéral jusqu'en 1946, Victor Etienne "viticulteur", en raison de ses connaissances

agricoles, figura en dernière position sur la liste "communiste et d'union républicaine et résistante" dans le Var pour les élections à l'Assemblée nationale constituante, le 2 juin 1946.

Membre du comité fédéral du Parti communiste de la Libération à 1968, Etienne prit sa retraite de journaliste au **Petit Varois** en 1964.



COMBATTRE LES DIFFICULTES DE LA VITICULTURE PAR LES COOPERATIVES VINICOLES.

Depuis 1905, le phénomène coopératif se développe dans le Var. Les conditions de la fabrication du vin se modifient. Toutefois, la commercialisation du vin reste toujours étroitement dépendante du marché en dépit d'efforts faits par les coopératives pour trouver une clientèle régulière. Avant 1914, par exemple, la coopérative "Les Travailleurs" de Cotignac passe de la publicité dans la presse socialiste et syndicaliste en précisant que ses membres appartiennent au Parti socialiste. Le total des caves coopératives s'élève, en 1939, à 97. La plupart des coopératives augmentent leur capacité de stockage avec un ralentissement des investissements dans les années de déflation entre 1933 et 1936. Les coopérateurs passent d'environ 13 000 viticulteurs en 1929 à 19 000 dix ans plus tard. Alors qu'un tiers du vin était produit dans le cadre coopératif à la fin des années 1920, la proportion atteint la moitié à la fin des années 1930. Le Var est le premier département français pour la quantité de vin produit par la coopération. La Fédération départementale des caves coopératives vinicoles en tire sa force, son président, son autorité. La coopérative devient un lieu où peuvent s'amortir certaines tensions entre la production et la vente. Le mécanisme de création résulte d'incitations multiples (Chambre d'Agriculture, longtemps présidée par Octave VIGNE, député socialiste SFIO, Fédération départementale des coopératives vinicoles, élus locaux).

Un de ses successeurs est Victorin HENRY, né à Rougiers en 1890, décédé dans ce village en 1981. Fils d'un charretier, viticulteur, il ne fit pas baptiser son fils et fut mobilisé pendant toute la guerre. Socialiste SFIO, élu conseiller municipal de Rougiers en 1919, il devient maire de Rougiers en 1921 et le resta pendant 50 ans. Président du cercle rouge "La Jeune France", il devint conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Maximin de 1923 à 1940,



Octave VIGNE

puis fut élu conseiller général de 1945 à 1955. Victorin HENRY était donc un des "hommes forts" du canton de Saint-Maximin sur le plan politique. Son action dans les milieux viticoles se développe. Membre fondateur de la Caisse locale de Crédit agricole et de la mutualité en 1921, administrateur de la coopérative vinicole "La Fraternelle" à Rougiers fondée en 1913. Il participa à la fondation de la distillerie coopérative "La Provençale", de Saint-Maximin en 1931. Parmi ses présidents, Paul DE BOISGELIN, de Saint-Martin des Pallières (1935-1937 puis 1949-1944), et Victorin HENRY (1958-1979). Lors de la scission dans la SFIO en 1933, Victorin HENRY, comme la plupart des élus socialistes varois, passe au Parti



"La Fraternelle" © Photo Marius Bar -Toulon-Tous droits réservés.



"La Provençale", Saint-Maximin.

Brignoles, bien que réticent devant la candidature d'Albert LAMARQUE pour la SFIO, il entraîna l'électorat rouge de son village à voter massivement pour ce candidat dès le premier tour. Au deuxième tour, les électeurs, suivant son exemple, se reportèrent massivement sur le communiste Charles GAOU. Sous le Front populaire, Victorin HENRY vit son rôle augmenter dans les organisations corporatives départementales. Dès 1931, il fut un des membres fondateurs de la Caisse régionale de la mutualité sociale agricole. En 1936, élu à la Chambre d'agriculture, il en devint le vice-président. L'année suivante, il siégea au conseil d'administration de la Fédération des coopératives vinicoles du Var et, en 1936, présida le Comité départemental des céréales, responsabilité qu'il occupa jusqu'en 1965. Pendant la guerre, Victorin HENRY fut maintenu dans ses fonctions de maire et dans ses responsabilités agricoles. Rallié un temps à la Légion et à la Corporation paysanne, comme chaque année, avec les élus municipaux, il déposa une gerbe au



Rougiers.

monument aux Morts de Rougiers, le 14 juillet 1943. Resté en contact avec le Parti socialiste SFIO clandestin, il forma une équipe de réception de parachutages pour la Résistance. En mars 1944, responsable du groupe local FFI-Libération, il reçut chez lui Franck ARNAL, le dirigeant de la Résistance et le futur préfet SARIE. Il participa aux combats de la libération avec son épouse, son fils et sa belle-fille. Aux élections cantonales de 1945, Victorin HENRY, candidat SFIO, l'emporta sur son adversaire communiste. Au Conseil général, à partir de 1951, il fut vice-président de la commission chargée de l'agriculture. Enfin, il fut candidat du Parti socialiste SFIO lors de trois élections législatives – en 1946, 1951 et 1956. Dans les congrès de la Fédération socialiste SFIO, Victorin HENRY présenta des rapports sur la question paysanne au nom de la commission paysanne.



Victorin HENRY, années 1960.

HENRY multiplia les responsabilités dans les multiples organismes agricoles après la guerre. Toujours président du comité départemental des céréales jusqu'en 1965, il exerça les fonctions de président de la Distillerie coopérative de Saint-Maximin de 1958 à 1979. En 1951, il présida la Mutuelle agricole, la Caisse du Crédit agricole, l'Union varoise des coopératives agricoles. Il présida aussi la Fédération des caves coopératives du Var (1953-1964), le Syndicat des vignerons (1954-1962), la Confédération générale agricole du Var (1956-1961). En 1955, vice-président de la Confédération nationale des caves coopératives, il devint président de la Fédération nationale des associations viticoles de France (1956-1957). Membre du conseil d'administration de la Sécurité sociale agricole et des caisses mutuelles agricoles du Var, il était le président d'honneur de la coopérative vinicole de Rougiers "La Fraternelle", fondée en 1913 dont il n'avait jamais été le président effectif.

Victorin HENRY refusa de prendre position dans le conflit interne à la SFIO en 1958 sur le soutien au Général DE GAULLE. Il ne reprit pas sa carte du Parti, mais lui resta très attaché.

LES COOPERATEURS VAROIS.

Le poids des coopérateurs dans le Var se mesure difficilement. Qui est coopérateur ? Toute l'histoire des luttes internes dans les conseils d'administration peut se ramener à la prise en charge, par les viticulteurs eux-mêmes, des principales responsabilités. La règle générale demeure la présence des possesseurs de vignobles quelles que soient leurs professions. D'une façon générale, les plus petits et les plus gros producteurs n'appartiennent pas, pour des raisons variées, aux coopératives. Mais à Saint-Maximin, les gros propriétaires font partie aussi des coopératives.

Des clivages politiques interviennent. Les oppositions perdurent, dans certaines communes, entre deux coopératives, comme à Montfort, où Blancs et Rouges ont été à l'origine de deux groupements. La même situation se retrouve à Bras. Alors que les Rouges contrôlent depuis 1909, "Les Travailleurs", les Blancs créent, en 1923, "La Laborieuse". Les deux coopératives accroissent régulièrement leur capacité de façon plus rapide, pour "La Laborieuse". La gestion se ressemble ; toutefois, "La Laborieuse" distille elle-même ses marcs alors que les adhérents des "Travailleurs" choisissent la distillerie coopérative de Saint-Maximin.

En fait, les luttes politiques interviennent à d'autres niveaux. Dans de nombreux villages, les personnels municipaux et les administrateurs des coopératives se confondent comme à Tourves jusqu'à la victoire des communistes en 1935. Parfois, la séparation des fonctions se produit ; les opposants à la municipalité se retrouvent souvent en force dans le conseil d'administration de la coopérative, comme à Carnoules. Pour Bras, la situation se complique. Des édiles font partie des dirigeants de "La Laborieuse". Quand les Rouges gagnent la municipalité, "La Laborieuse" apparaît comme le foyer de repli des anciens élus.



LA COOPERATION DANS LE VILLAGE.

Avant 1914, la plupart des coopératives sont porteuses d'orientations démocratiques de gauche allant jusqu'au socialisme. Avec leur diffusion, les mêmes caractères sont-ils conservés ? Nées souvent à gauche, sont-elles à jamais synonymes de valeurs sociales émancipatrices ?

Le poids des membres des coopératives parmi les électeurs, particulièrement fort dans la région brignolaise, s'accroît encore à la fin des années 1930.

La part des coopératives dans la vinification s'élève dans les cantons les moins productifs, frappés par la crise phylloxérique, où la reconstitution du vignoble s'est faite plus tardivement (Rians, Tavernes, Salernes). Ici, coopération rime avec relative misère. Vers le Nord du département, le vin, médiocre en général, se commercialise plus difficilement. La coopération joue un rôle croissant de protection sociale qui peut avoir des conséquences sur la qualité des cépages.

Dans les régions méridionales les plus productives autour du Beausset, d'Hyères et de Saint-Tropez, les coopératives tiennent moins de place. Quand le vin retrouve une meilleure qualité en raison notamment des conditions climatiques, elles apparaissent moins nécessaires. Cette tendance s'accompagne aussi d'une antinomie entre grands domaines qui vinifient eux-mêmes et coopération, réservée alors aux petits producteurs exclusivement.

Le seul canton de Saint-Maximin associe haut niveau de production et fort réseau coopératif. Politiquement, son

orientation est fort modérée. La coopération apparaît ici comme un instrument utile pour la commercialisation du produit. Les considérations idéologiques d'avant-guerre pèsent moins pour les nouveaux adhérents et les créations de caves, ainsi la coopérative de Nans-les-Pins édifée en 1913, impulsée par le conseiller général Victorin HENRY.

Les communes des cantons les plus coopérateurs, Rians, Tavernes et Salernes, restent fortement ancrées à gauche, avec une forte influence communiste autour de Rians ou de Salernes.



Exemple anecdotique, l'une des dernières coopératives créées, à Villecroze, doit beaucoup au dirigeant local du Parti communiste, ESPITALIER qui n'est même pas agriculteur. Enfin, dans le canton méridional le moins coopérateur et le plus productif, Le Beausset, la précoce poussée à gauche se termine par une percée communiste. La variété des processus ne nous permet pas de poser comme hypothèse principale l'adéquation entre présence coopérative et ancrage politique avancé, privilégiant notamment l'influence des Rouges et des socialistes.

POUR CONCLURE.

Dans une crise agricole comme celle du début des années 1930, les coopératives jouent un rôle de "régulateur du marché".

Le vigneron coopérateur fait figure de paysan-type, intégré dans l'économie de marché, solidaire de ses voisins du village, par l'espérance constante d'un bon prix.

Mais ce comportement n'est pas réservé au seul vigneron qui guette à la fois le ciel pour espérer un temps favorable à la qualité et le prix annoncé par la presse. Le jardinier d'Hyères, le fleuriste d'Ollioules, l'arboriculteur de Fréjus ou de Solliès-Pont connaissent les mêmes inquiétudes.

Mais c'est plus contemporain.

Le paysan varois se sent par nature, par atavisme sans doute, porté vers la politique qui règle indirectement son revenu. Il guette les retombées des mesures législatives et des traités conclus. Les forces de gauche le savent bien. Les élus ruraux ont souvent manifesté leurs soutiens aux coopératives.

Les coopératives plus conservatrices connaissent aussi le rôle de la prise de conscience économique. Gauche et droite continuent à se disputer la direction économique. Dans le Var devenu rouge, les conflits sont moins passionnels qu'avant 1914, mais les enjeux demeurent jusque dans les années 1960.



Manifestation à Brignoles du 19 avril 1959.

Au premier rang, troisième à partir de la droite, Victorin HENRY, à sa gauche, avec un chapeau, Edouard SOLDANI, président du Conseil général. Deuxième en partant de la gauche, Jean MARCEL, maire de Brignoles avec un imperméable. Parmi les revendications "Arrêter la spéculation", "Le vin est médecine", "Nous voulons une société d'intervention".

Eléments bibliographiques :



de la première guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1930, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 861 p.

Le troisième, dirigé par Claude ARNAUD, *Les coopératives vinicoles varoises. Un siècle d'histoire*, 2015, 448 p. est un numéro spécial de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaine.

Je remercie Claude ARNAUD qui a contribué à illustrer cet article.

Sur la seule question des rapports entre viticulture, sociétés et politiques varoises, trois ouvrages se détachent. Les deux premiers sont la version publiée de thèses de doctorat d'Etat :

RINAUDO (Yves), *Les vendanges de la République, les paysans du Var à la fin du XIX^e siècle*, Presses universitaires de Lyon, 1981, 321 p.

GIRAULT (Jacques), *Le Var rouge. Les Varois et le socialisme depuis la fin*



" MAURICE JANETTI, BATISSEUR DE LA NATURE".

Par Charles BOTTARELLI

"Ma patrie n'a pas de frontières, elle commence au premier champ d'oliviers".



On trouve toute la personnalité de Maurice JANETTI dans cet aphorisme. Sa patrie n'a pas de frontières, voilà qui jette aux orties le chauvinisme, le nationalisme étriqué et vindicatif. On sait donc où elle commence : au premier champ d'oliviers, symbole s'il en est de cette ruralité provençale pour laquelle il s'est tant battu jusqu'à y laisser ses forces. Mais s'il nous dit où sa patrie débute, il ne nous dit pas où elle finit. Et pour cause, elle ne finit pas puisque sa patrie c'est la terre entière. C'est là la phrase d'un pacifiste, d'un internationaliste, d'un humaniste généreux pour qui tous les hommes se valent, sans distinction de leur origine.

C'est que Maurice JANETTI n'a pas oublié d'où il vient. Il est né en 1933 à Seillons Source d'Argens de parents italiens. Son père, un petit viticulteur, était arrivé en France à l'âge de 11 ans avec sa famille chassée d'Italie par la misère. Avec de telles racines, on n'aura aucun mal à comprendre l'engagement citoyen de Maurice. Au demeurant, ce père s'est illustré pour la France

durant la première guerre mondiale, en ardent défenseur du pays qui l'avait reçu.

En 1938, Maurice a donc cinq ans, il fait son entrée à l'école communale de Seillons, qui est une classe unique, du cours préparatoire jusqu'au certificat d'études. Là il se montre brillant, s'intéressant aux cours destinés aux plus âgés que lui. Grâce à sa curiosité, il ne perd rien des leçons concernant les "grands". Les différentes institutrices qui se sont succédé dans cette classe garderont longtemps le souvenir d'un élève doué et curieux de toutes choses. Très vite, sa personnalité s'affirme même à travers les jeux de récréation où il apparaît comme un meneur, un animateur.

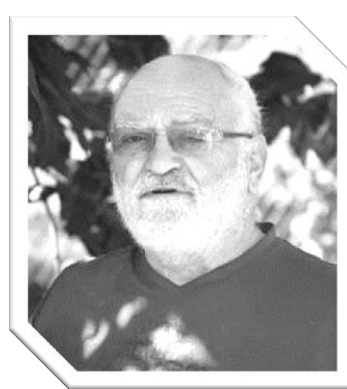
Après huit ans à l'école communale, c'est le collège, à Saint-Maximin, où il se rend à bicyclette, en l'absence de ramassage scolaire. Il s'intègre à l'équipe de foot de l'établissement. En même temps, alors qu'il n'a que seize ans, il adhère au Cercle des Travailleurs de Seillons, où on cultive le souvenir de la Résistance dans une optique résolument de gauche.



17 AIX-EN-PROVENCE. — L'Ecole Normale. — LL

n'avait rien d'un joyeux luron ou d'un bavard invétéré. Il parlait peu, ne se confiait pas, au point que les autres camarades le trouvaient distant, revêche, prompt à se dresser sur ses ergots dès que les plaisanteries semblaient dépasser la mesure."

Mais le même camarade rectifie aussitôt le tir : *"Quand il parlait de son village, de son école, de sa famille, son visage était transfiguré, ses yeux brillaient, ce n'était plus le même Maurice".*



Madeleine et Hermitte, la mère et le père de Maurice

En 1951, le voilà admis à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Aix-en-Provence.

C'est l'internat vieillot qu'on fréquente en blouse grise, aussi grise que les murs, bien loin des précieux champs d'oliviers. Et son plus proche camarade le décrit ainsi : *"Le jeune Maurice, à l'époque,*



La page "école normale" tournée, c'est donc l'entrée dans la vie active, ce qualificatif étant bien modeste par rapport au sens que va lui donner Maurice. Le 10 août 1954 il fait la connaissance de Suzanne OLIVIER au bal de la saint Laurent à Rians. Elle a été nommée institutrice à Bagnols en Forêt. Lui doit terminer sa quatrième année à l'Ecole Normale. Comme Suzanne va le découvrir, Maurice est l'homme des décisions rapides et irrévocables. L'année à l'école se termine le 14 juillet. Il fixe donc la date du mariage au 17 juillet 1955. Mais il y a le sacro-saint voyage de fin d'année de l'Ecole prévu à ce moment-là ? Peu importe, Maurice annonce à son directeur qu'il renonce au voyage. Le jeune couple obtient deux postes pas trop éloignés l'un de l'autre, lui à Trets, elle à Pourcieux.

En 1956 il est nommé à Moissac-Bellevue sur une classe unique pendant que Suzanne rejoint la maternelle d'Aups, où ils vont habiter.

Maurice est chasseur et il parcourt souvent avec sa chienne le plateau de Canjuers qui l'amène à tomber amoureux de ce coin du Haut-Var, de ses sites arides et sauvages.

En 1957 le couple obtient un poste double à l'école de garçons de Salernes où il est directeur et Suzanne adjointe. Il va alors donner libre cours à son goût pour la chose publique en entretenant des relations avec le maire et le conseil municipal, dans un but précis : il trouve les locaux exigus et va se battre pour obtenir la construction d'un nouveau groupe scolaire. Son élan est suspendu en mars 1958 puisqu'il doit accomplir le service militaire au 19^e régiment d'artillerie à Draguignan. Le troisième enfant du couple vient de naître et en tant que chargé de famille, il ne partira pas en Algérie. Toutefois, il est attentif au récit de la guerre tel que le livrent ses camarades qui en reviennent, et il est choqué par leurs témoignages, notamment par des photos montrant des chapelets d'oreilles coupées.

Dès sa démobilisation en mai 1959, il est nommé à La Môle. Le couple est toujours à la recherche d'un poste double. Il s'en présente un, dans le hameau de Saint-Pierre, sur la commune de Saint-Julien le Montagnier. C'est le coup de foudre en même temps que le début d'une longue histoire. L'école est rudimentaire, tout est à créer. C'est exactement ce qu'il fallait à la passion créatrice de Maurice JANETTI.



SAINT-JULIEN



**Maurice Janetti dans sa classe en 1960
à Saint-Julien-le-Montagnier.
L'école sera plus tard transformée en mairie.**



Un jour de juin 59, il gare sa Vespa près d'une maison, à proximité de l'école. Les habitants, qui ont déjà vu défiler chez eux la plupart des enseignants du village, accueillent le nouveau. Celui-ci se présente, il évoque sa situation personnelle, familiale et professionnelle. Il se renseigne sur le village, l'environnement, les débouchés scolaires pour l'après-primaire : l'internat, où : Manosque, Draguignan, Brignoles ? Le collège le plus proche est à Barjols. Ces solutions semblent ne pas le satisfaire. Il prend conscience de l'acuité du problème pour les petits ruraux du secteur. Il promet d'y réfléchir, il doit bien y avoir une solution.

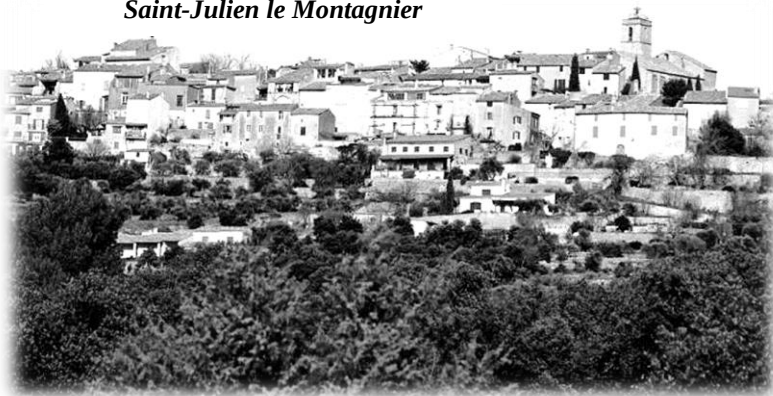
De démarche en démarche, l'année suivante, le nouvel instituteur obtient du Conseil général l'acquisition d'un petit car destiné à assurer le transport des élèves de Saint-Julien et des communes voisines vers les collèges les plus proches. Il vient d'amorcer l'intercommunalité.

Il vient d'amorcer l'intercommunalité.

A la Fédération des Œuvres Laïques, le dynamisme de cet enseignant ne passe pas inaperçu et l'organisation demande son détachement pour lui confier la responsabilité des Foyers ruraux des Jeunes et d'Education Populaire. Là il accomplit un travail considérable, mettant en place des structures et formant un réseau à travers tout le Var. Il constitue une équipe départementale assurant la coordination entre les foyers et permettant l'organisation d'activités dépassant le cadre de la commune. Il développe de nouvelles activités : voyages en France et à l'étranger, échanges de séjours en gîtes ruraux, organisation de vacances familiales, séjours de ski. Il s'implique dans l'activité de la FOL au niveau national.

Parallèlement, il s'investit dans le Syndicat National des Instituteurs. Il n'oublie pas son métier d'origine et le pratique avec le souci de l'innovation formatrice. Ses méthodes sortent de l'ordinaire, ce qui permet à certains d'admirer son sens pratique, et à d'autres, ceux qui ne veulent rien faire, de laisser cours à la critique. Ainsi, il confie aux élèves la responsabilité... de l'élevage d'une portée de lapins. A travers cette activité concrète, il les initie à l'histoire, à la géographie, au calcul. Par les soins journaliers, la vente, l'expédition, la tenue d'un budget,

Saint-Julien le Montagnier



la correspondance avec des écoliers de France ou de l'étranger, ce modeste élevage éveille les enfants aux vicissitudes de la vie quotidienne. Et, plus tard, ce n'est pas par hasard que nombre d'entre eux vont se retrouver au conseil municipal ou dans ce qu'on appelle de nos jours « la société civile ».

En 1960, il crée le foyer rural. Alors qu'un peu partout on développe le concept des maisons de jeunes et de la culture, lui a sa propre conception : *"Plutôt que de dépenser de l'argent à construire des maisons de jeunes, on ferait mieux d'utiliser les salles de classe aux heures*

où elles sont inoccupées, et d'y créer des équipements socio-éducatifs. Tout le monde y gagnerait".

Et il passe de la théorie à la pratique. Dans son école, on invite à des veillées autour d'un film ou d'un programme de télévision, et c'est toujours motif à l'organisation d'un débat. On monte un club de neige, on organise des excursions au moyen de locations de cars. Grâce à des bourses, les jeunes voyagent à la découverte de la France et du monde : URSS, Ecosse, Maroc, Israël...

Le foyer rural devient ainsi un lieu privilégié d'échanges et de projets. Dès 1961, le village de 400 habitants enregistre 80 membres qui adhèrent au foyer rural.

Un tel élan va faire tache d'huile dans le secteur : des communes plus importantes ne veulent pas se laisser distancer par St Julien et en récupèrent les procédés. On n'ose pas dire : les recettes.

Ce qui amène à cette déclaration de Maurice JANETTI : *"Pour caractériser une commune, on s'arrête généralement à deux seules composantes : la population et le budget. En réalité, toute commune rurale devrait se mesurer en quatre dimensions : les habitants et les finances, oui, mais aussi l'espace et l'animation."*

Toute la philosophie de la gestion des affaires publiques selon Janetti tient dans cette phrase. C'est elle qui explique l'incroyable profusion d'organismes, de structures, d'ententes intercommunales qui vont jaloner le parcours de notre homme.

Un bref survol des organismes qu'il a suscités ou développés donne une vue, malheureusement partielle, de l'application de ses principes : Bibliothèque et Centre de documentation, Transports scolaires municipaux, Syndicat intercommunal d'Electrification du nord-ouest varois, Plans intercommunaux de débroussaillage et d'aménagement forestier, Permanence d'accueil et d'orientation de la région du Verdon, Régie des transports à travers le SIVOM de la Zone du Verdon, Ecole intercommunale de musique et de danse du Haut-Var, Syndicat d'alimentation en eau du nord-Ouest varois, Résidence de retraite Le Verdon, Syndicat Mixte des

Périmètre du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon



Résidence de retraite Le Verdon

Pays du Verdon, Syndicat intercommunal pour le développement des vacances rurales... On peut se demander s'il existe un seul domaine où l'énergie créatrice de Maurice JANETTI n'a pas imprimé sa marque. Il a été d'abord un visionnaire : dix ans avant les lois Defferre sur la décentralisation, et trente ans avant la mise en place officielle des intercommunalités, il avait édicté tous les principes de ces innovations et les avait traduites concrètement. On remarquera que ce constructeur, ce bâtisseur, n'a eu qu'exceptionnellement recours au béton pour édifier son œuvre, qui visait d'abord à améliorer le bien-être des citoyens sans bouleverser leur environnement.

D'où le titre de "bâtisseur de la nature" donné à cette courte étude. Sous son impulsion, Saint-Julien-le-Montagnier devient rapidement une espèce de laboratoire de la gestion des affaires publiques reposant sur l'école, le foyer et le conseil municipal. Mais rien n'était gagné d'avance. La commune possède un gros handicap : son étendue. 7800 hectares, comptant une vingtaine de hameaux, l'adduction d'eau à la traîne, un assainissement absent, un énorme réseau de chemins non goudronnés, pas de ramassage d'ordures, l'électrification incomplète... Au moment où il accède aux responsabilités, le maire ne dispose que d'un budget de 110 000 francs.

En deux mandats, il va non seulement rattraper le retard, mais aussi créer des activités nouvelles. Il faut reconnaître qu'il va y être aidé par un événement extérieur : EDF construit dans le secteur des barrages d'électrification, ce qui va rapporter à la commune une redevance annuelle de 160 000 francs. Mais cela serait insuffisant sans la capacité d'innovation du maire et son à-propos dans la mise en œuvre des ressources de financement. On va pomper l'eau du Verdon et aménager une station de traitement à l'ozone, installer quatre hectares d'équipements socio-culturels, construire une "bibliothèque-jardin" pour attirer la jeunesse, une piscine à deux bassins chauffés dans cette région traditionnellement privée d'eau, édifier une maison de retraite

de 80 lits, faire appel à des chantiers de jeunes... Mais le moteur essentiel est le développement de la coopération intercommunale, ce qui est l'un des grands objectifs de ce socialiste viscéral.

Or, comme le remarque Guy LOMBARD, maire de Ginasservis, *"quand une commune décide d'adhérer à un syndicat intercommunal, c'est généralement pour se décharger d'un souci"*. Pour résumer grossièrement, cela veut dire que la commune adhérente cherche à régler l'un de ses problèmes, tout en laissant supporter les soucis d'organisation à la commune qui sert de locomotive.

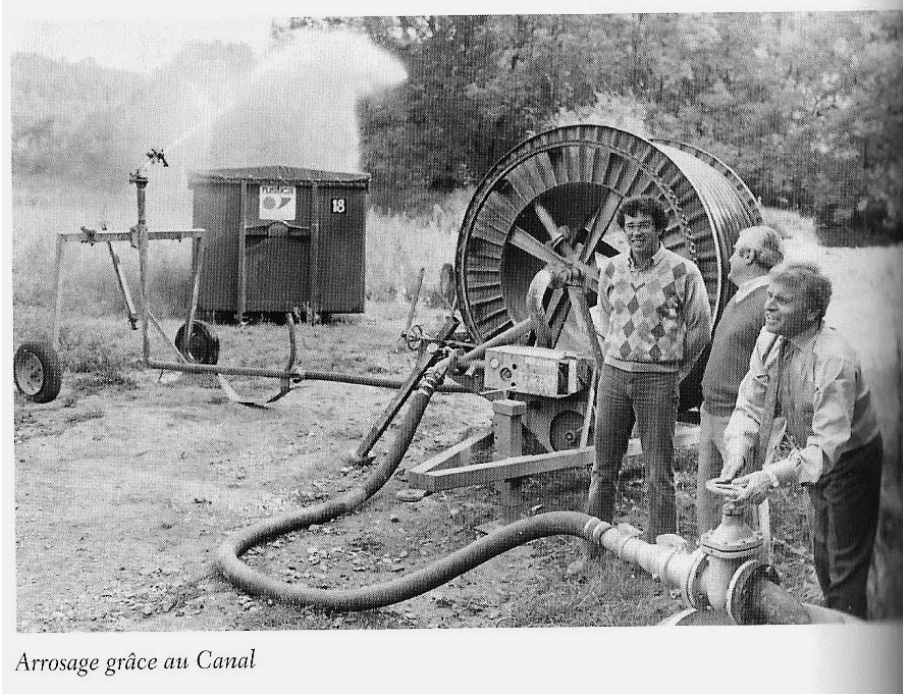
C'est précisément le rôle que joue Maurice JANETTI : être la locomotive pour prendre en charge des soucis communs à plusieurs communes. Et de citer les exemples de Saint-Martin-de-Pallières ou d'Esparron, qui n'avaient pas l'eau courante, et qui n'auraient jamais eu les moyens de l'installer sans le concours du SIVOM.

Son activisme créatif lui vaut d'être élu maire de St-Julien en 1965, il a donc 32 ans, avec une liste qui remporte 58 % des voix, où il a pris soin de ne figurer qu'en dernière position pour ne pas effrayer ceux dont il bouscule les habitudes. En 1973, c'est très facilement qu'il se fait élire conseiller général : les préventions à son égard tombent car on l'a vu à l'œuvre.

Pendant ce temps, le foyer rural s'est installé et il a trouvé son régime de croisière. On y débat de tout ce qui fait la vie de la commune. La parole y est libre et n'est plus le privilège des spécialistes. Le nombre des adhérents est maintenant de 300. La discussion sur le budget attire chaque fois au moins 150 personnes. C'est de la politique interactive concrète comme d'autres tenteront de la proposer 50 ans plus tard au niveau national.



Inauguration d'un réseau du Canal de Provence



Arrosage grâce au Canal



Eglise romane de Saint-Julien le Montagnier

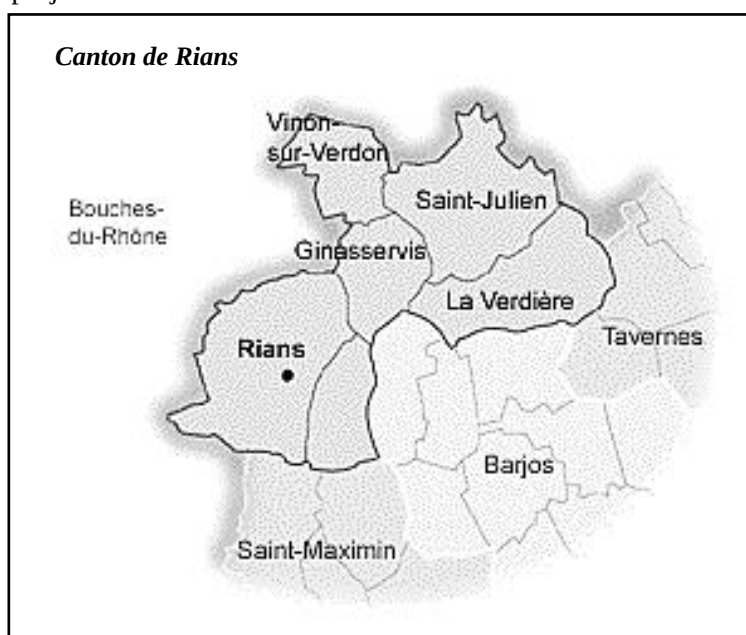
nombre limité, qui sont en général incompatibles avec la nature même de l'activité extérieure que peut avoir un paysan. D'accord pour un certain tourisme "pudique", respectueux de la terre, créé et géré par ses habitants traditionnels. Non au pays vendu et déguisé pour faire face au grand cirque saisonnier."

On reconnaît bien là ses soucis : respect du décor naturel existant, respect de ses habitants, maîtrise du paysage par ces derniers.

Il a ainsi su faire passer le message auprès de la population. La preuve : lors de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols, la majorité des paysans refuse de céder aux sirènes du profit facile et accepte de geler toute construction sur les terres agricoles, même non exploitables. Ce bon principe se propage au sein du Syndicat mixte groupant les communes sur les bords du Verdon, qu'elles soient du Var ou des Alpes de Haute Provence. Pour parvenir à ce résultat, JANETTI a pris son bâton de pèlerin pour convaincre, un par un, les paysans de la zone concernée. Pour lui, sauver le paysage, c'est aussi sauver un art de vivre.

Mais il ne s'agit pas de défendre une forteresse, de se replier sur soi. Ceux qui viennent s'installer ici savent pourquoi ils viennent : des artisans, des artistes, des agriculteurs. Bref, ce sont ceux qui désirent entretenir et valoriser le patrimoine local. La région les adopte parce qu'ils adoptent la région.

Assez vite, le cadre communal ou intercommunal devient trop étroit pour cet homme qui fourmille d'idées et de projets.



Ce foyer héberge de nombreux clubs sportifs (kayak, ski, escalade, voile...) socio-culturels (voyages, ciné-club, spectacles...) Grâce à lui, le public du Haut-Var, peu gâté dans ce domaine, pourra applaudir des chanteurs renommés : Léo FERRE, MOULOUDJI, Colette MAGNY, qui attireront jusqu'à 6000 personnes.

Un tel dynamisme, associé à la beauté des paysages environnants, ne peut que favoriser le tourisme. Mais attention, le tourisme chez JANETTI n'est pas de la même nature que le tourisme de Saint-Tropez. A Saint-Julien, on garde la tête froide. "Le tourisme est présenté comme le remède miracle, le futur moteur du développement régional devant se substituer à l'agriculture, déclare JANETTI. Or, les emplois directement induits par le tourisme sont des emplois saisonniers, en



Le 23 septembre 1973, il est élu Conseiller général du canton de Rians au premier tour. La majorité départementale est alors socialiste, avec Louis SOLDANI à sa tête, et JANETTI, l'un des plus jeunes conseillers généraux, va jouer un rôle de trublion au sein de son camp. C'est que les anciens caciques se méfient un peu de ce jeune qui bouscule les idées reçues. Cependant, ses réalisations parlant pour lui, même l'opposition le reconnaît comme un spécialiste du monde rural. De réélection en réélection, il détiendra son mandat de conseiller général jusqu'en 1998. Lorsqu'en 1985 la gauche varoise se retrouve dans l'opposition, c'est tout naturellement qu'il en devient le chef de file.

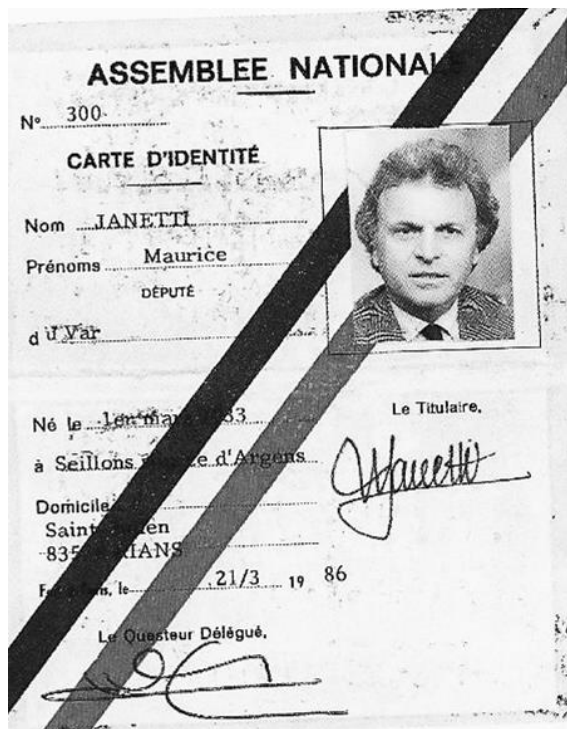
On ne s'étonnera pas si son passage au Conseil général l'a conduit à privilégier essentiellement les commissions de la culture, de l'agriculture, de l'aménagement rural et de l'enseignement

Son passage au Conseil régional va lui permettre de rappeler qu'il ne transige pas sur ses convictions. Membre du bureau de la région Provence-Alpes depuis 1978, il est confronté en 1992 au mirage Bernard TAPIE. C'est alors que 17 socialistes de rallient à l'homme d'affaires sur une liste baptisée Energie-Sud. JANETTI refuse d'admettre que certains de ses camarades trahissent ainsi leurs valeurs, et il prend la tête d'une liste dite Nouvel Espace socialiste.



Avec Jean POPEREN et Bénazir BHUTTO

majorité au sein de la Fédération du Var. Il entre alors au cabinet du ministre chargé des relations avec le Parlement. Il est en même temps secrétaire général de la Fédération des élus socialistes et républicains. Lors des élections sénatoriales de 1977, il est désigné comme suppléant du candidat Pierre GAUDIN. Quelques mois après son élection, Pierre GAUDIN décède et Maurice JANETTI devient ainsi sénateur du Var. Il y sera vice-président du groupe socialiste, de l'intergroupe de défense des droits de l'homme, rapporteur du budget de l'aménagement du territoire, membre du fonds national d'adduction d'eau. Ce



benjamin du Sénat, là aussi, se fait remarquer par son travail et son assiduité aux commissions. Pour la petite histoire, on notera que c'est grâce à lui que le rosé de Provence a fait l'apparition à la buvette de la noble assemblée. Autre manière de défendre le terroir.

Il est fier de cette fonction de sénateur, mais il manque à cet homme de démocratie, l'onction d'une élection obtenue directement par le peuple.

C'est ce qui le pousse à se présenter aux législatives de mars 1986. Mais, s'agissant d'un scrutin de liste, il doit faire face, pour la tête de liste, à la candidature de Christian GOUX, un intime de MITTERRAND. Peu importe, l'un et l'autre sont élus. Il abandonne donc le Sénat pour l'Assemblée nationale.

Après la dissolution de 1988, il se présente dans la 6^e circonscription. On lui prédit la catastrophe : c'est que le ministre de l'Intérieur, PASQUA, a redécoupé la circonscription de façon à assurer une victoire de la droite. De plus, sous l'impulsion de son leader Maurice ARRECKX, la droite locale a passé un accord de désistement avec le Front National.

Ce qu'il craignait se produit, Janetti est battu dans une courte défaite. En 1993, il ne pourra se rattraper en raison du reflux général du Parti Socialiste. Le salut revient en 1996, à la faveur d'une élection partielle, où son électorat naturel est conforté par de nombreuses voix centristes. Le rebond se confirme lors des élections générales de l'année suivante.

Mais cet homme qui se bat tous azimuts, qui a même appris le pilotage pour se déplacer aux commandes d'un petit avion pour aller plus vite et plus loin, n'ira pas jusqu'au bout de son mandat.

Le 22 juillet 1999, il a en matinée une réunion de travail à la mairie de St-Julien avec son assistant parlementaire, Michel MALVICINO. Celui-ci lui propose de manger ensemble à l'issue de la réunion, selon une tradition bien établie. Pour une fois, JANETTI décline l'offre. Il se dit fatigué et préfère rejoindre sa maison dans le vieux village pour y faire une sieste. On se donne rendez-vous à 16 heures.

A l'heure dite, Michel MALVICINO s'étonne de ne pas le retrouver alors qu'il est généralement ponctuel. Il téléphone à Suzanne qui se précipite dans la chambre et le trouve inanimé. Le médecin appelé d'urgence constate une rupture d'anévrisme.

Il a donc payé de cette façon des années d'engagement au service des citoyens, un travail considérable à travers les organismes officiels, les commissions, les réunions de toute sorte, les milliers de kilomètres accumulés sur les routes ou dans les airs. Il paraissait inlassable, mais l'organisme n'a pu suivre le rythme infernal qu'il lui imposait.

Ce portrait ne serait pas complet sans une approche un peu plus intime de l'individu, au-delà de l'aspect officiel.

On l'a dit, et on l'a vu, c'était un homme de convictions. C'est-à-dire qu'il savait défendre énergiquement ses centres d'intérêt. Quand un projet

lui tenait à cœur, il ne cédait pas facilement. Bon nombre de fonctionnaires de l'Etat (de tous niveaux y compris le préfet), ou du Département, ont eu du mal à essuyer ce que nous appellerons ses "coups de gueule" lorsqu'il estimait que la lourdeur administrative entravait la réalisation rapide d'un projet. Mais bien peu lui en tiennent rancune. Parce qu'il était évident que lorsqu'il plaidait, même énergiquement, même violemment, l'avancement d'un dossier, c'était toujours pour la défense de l'intérêt général et non pour sa satisfaction personnelle. L'orage une fois passé, on le retrouvait chaleureux et souriant.

Enfin, on ne pouvait oublier que si sa zone de Saint-Julien-le-Montagnier avait connu un rayonnement et une expansion aussi remarquables, on le devait à cet élu dont les qualités primaient largement sur les défauts.

Lors de son arrivée à Saint-Julien, le village comptait 400 habitants. Au recensement de 2014, soit quinze ans après sa mort, la population était passée à 2345 habitants, soit 6 fois plus, dans cette zone qui, comme partout ailleurs, était exposée à l'exode rural. Il doit bien y avoir quelques raisons objectives.

Et puisque c'est l'un de ses aphorismes qui a tenu lieu d'ouverture à cette présentation, c'en est un autre qui en constituera la conclusion :

" Pour changer la vie, les stratégies et les planifications ne suffiront pas. Seule, la responsabilité, assumée par ceux qui n'ont pas abandonné un pays, peut imposer la qualité de la vie, réinventer ou redécouvrir un art de vivre, assurer la loyauté et la justice, rééquilibrer une génération."

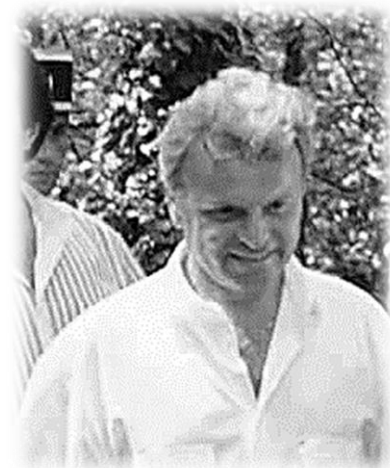


Les obsèques de Maurice JANETTI



Sources :

- "Du Verdon au Palais Bourbon". Ouvrage de l'association Patrimoine et Libertés.
- Jacques GIRAULT, note biographique pour le Maïtron.
- Son petit-fils Florian JANETTI.
- Ses amis : Guy LOMBARD et Jean-Louis ALENA, anciens Conseillers généraux.



LES CONFERENCIERS

Bernard SASSO est docteur en histoire des Relations Internationales. Président de l'association "France-Grande-Bretagne", il est membre titulaire de l'Académie du Var. Il nous fait découvrir cette année :

"Gustave Cluseret, un condottiere dans le Var".



Evelyne MAUSHART : Docteur en Histoire, membre associé de l'Académie du Var, elle vient de publier en mars 2018 un dixième livre sur Toulon, consacré cette fois au nom des rues et des places de la nouvelle ville. Elle nous propose aujourd'hui :

"Henri Dutasta et le renouveau toulonnais".

Jacques GIRAULT est un historien du mouvement ouvrier et du mouvement social. Agrégé d'histoire, il est professeur émérite des universités parisiennes. Il a collaboré à de multiples revues et ouvrages historiques. Le thème de son intervention :

"Coopératives vinicoles et 'Var 'rouge' autour de Victorin Henry et Victor Etienne".



Charles BOTTARELLI : passionné d'histoire, il est l'auteur de nombreux romans. Il puise son inspiration romanesque dans les fonds d'archives régionales qu'il épluche avec bonheur. Mais il nous présente aujourd'hui du réel avec :

"Maurice JANETTI, le bâtisseur de nature".



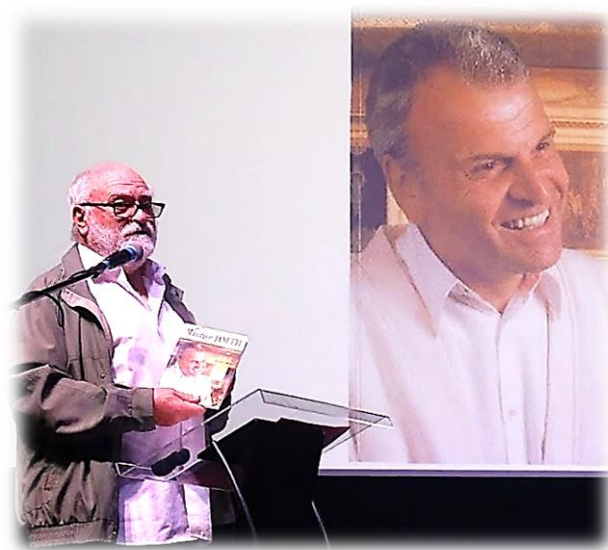
Bernard SASSO



Evelyne MAUSHART



Jacques GIRAULT



Charles BOTTARELLI